

مراسلات Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

LES CARTES DANS LE MONDE ARABE
COMME REPRÉSENTATIONS
DES POUVOIRS LATENTS

JEAN-PAUL BORD

PROJET SOCIAL ET AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE DANS LA COLONISATION
DÉMOGRAPHIQUE DE LA LIBYE (1938-1940)

FEDERICO CRESTI

N°58 OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1999

Bulletin d'information scientifique
نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة



Bulletin d'information scientifique**Directeur de la publication**
Jean-Philippe BRAS**Secrétaire de rédaction**
Sylvain GRISOT**Rédaction**Farid ABACHI
Katia BOISSEVIN
Hassen BOUBAKRI
Mohamed ELLOUMI
Pascal GARRET
Vincent GEISSER
Nabiha JERAD
Eric GOBE
Abdelhamid HENIA
Kmar KCHIR BENDANA
Mohamed KERROU
Odile MOREAU
Anne-Marie PLANEL
Alain ROUSSILLON
Katia SONNTAG**Couverture & mise en page**
Besma OURAÏED**Diffusion**
Hayet NACCACHELe bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur les sites internet de l'IRMC et du CESHS aux adresses suivantes :
<http://www.cyber-espace.com/irmc>
<http://www.ambafrance-ma.org/ceshs>**IRMC - TUNIS**20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville – 1002 TUNIS
Téléphone : (01) 79 67 22
Fax : (01) 79 73 76
E-mail : irmc@planet.frAvec la participation du CESHS
1, rue d'Annaba - RABAT - Maroc
Téléphone : (07) 76 96 40
(07) 76 96 41
Fax : (07) 76 89 39
E-Mail : ceshs@maghrebnet.comCette publication ne peut être vendue
Abonnement sur demande
3800 ex. Groupe Cérès

L'IRMC ayant un objet régional, il est par nécessité conduit à s'intéresser de près aux relations entre pouvoir, territoire et science, comme l'illustre le numéro 58 de *Correspondances*.

Le pouvoir colonial, nous dit Federico Cresti, construit, aménage, bouleverse les territoires à la mesure de ses desseins. Il en va ainsi du processus radical de colonisation entrepris par l'Italie en Libye, déplaçant massivement les populations autochtones, édifiant des villages de colonisation agraire sur un mode "italique", dans la recherche de solutions italiennes à la question de l'émigration.

Si le pouvoir "construit" ses territoires, le géographe procède de même à l'égard de ces représentations du territoire que sont les cartes. Jean-Paul Bord nous rappelle les enjeux de pouvoir que mobilise la représentation cartographique, à travers une chaîne d'actes techniques : enjeux politiques des identités et des territoires des Etats-nations, des stigmatisations dissimulées, avec des exemples tirés des représentations du monde arabe ; enjeux scientifiques d'un instrument commun à un ensemble de disciplines (la carte), doté d'un pouvoir interne de conception de l'espace.

Les territoires de l'édition scientifique sont eux aussi travaillés... par le travail scientifique, conduisant à des repositionnements. La gestation en cours de l'Annuaire de l'Afrique du Nord relève, si l'on se réfère à l'avant-propos de la dernière livraison de 1997 (qui sera présentée dans le prochain numéro de *Correspondances*) sous la signature d'Hélène Claudot-Hawad, d'une "situation... d'autant plus critique que le renouvellement des chercheurs sur ce champ d'études a été faible et que les centres d'intérêts des recherches sur le monde arabe se sont déplacés au cours des dernières années, vers le Proche-Orient". Constat qui convie à travailler à la fois sur les territoires et les gisements de la recherche.

إفتتاحية

إن معهد البحوث المغاربية المعاصرة مدفوع بالضرورة، بحكم ميدان إهتماماته، إلى تناول موضوع العلاقات بين السلطة والمعرفة والمجال. وهذا ما يبينه محتوى هذا العدد 58 من *مراسلات*.

فالسطة الاستعمارية كما يقول لنا "فريدريك كريسستي"، تقوم ببناء الأقاليم ونهيتها وقلب أوضاعها طبقاً لمخططاتها، وهو ما يظهره المسار الراديكالي للاستعمار الإيطالي في ليبيا الذي تسبب في ترحيل مكثف للسكان الأصليين وإقامة قرى زراعية استعمارية على النمط الإيطالي الصريف بهدف إيجاد حلول إيطالية لقضية الهجرة في هذا البلد.

وإذا كانت السلطة تبني مجالاتها، فإن المختص في الجغرافيا يتصرف في تصوراته للمجال على نفس النحو من خلال الخرائط التي ينجزها. لذلك يذكرنا "جون بول بور (د)" كيف يعبر بالتنفيذ التقني المتسلسل في الخرائط عن رهانات السلطة، كالهانات السياسية حول الهوية والمجال في الدول الوطنية، أو الهانات المرتبطة بالوصم المتكتم، وذلك من خلال أمثلة مصدرها طرق تمثيل العالم العربي، وأخيراً الهانات العلمية المرتبطة بأداة مشتركة بين مجموعة من الاختصاصات المعرفية ألا وهي الخريطة التي تعبر عن قدرة ذاتية على فهم المجال.

أمّا مجالات النشر العلمي فتمثل كذلك ميدان البحث العلمي مما يدفع إلى أوضاع لمعاودة التوقيع. إذا يظهر من خلال التوطئة التي كتبها "هيلمون كلودو- هواد" في الإصدار الأخير "لحوايات إفريقيا الشمالية" لسنة 1997 (الذي سيتم تقديمه في العدد القادم من *مراسلات*)، أن إعادة النظر التي تشهدها هذه النشرة تعود إلى وضعية حرجية تفاقمت بفعل ضعف حركة تجديد الباحثين في هذا الحقل المعرفي، وإلى تحوّل مراكز الاهتمام العلمي حول العالم العربي باتجاه الشرق الأوسط خلال السنوات الأخيرة. وتدعو هذه المعاينة إلى العمل على فحص المجالات ومنايع البحث في آن واحد.

LES CARTES DANS LE MONDE ARABE COMME REPRÉSENTATIONS DES POUVOIRS LATENTS

JEAN-PAUL BORD

Jean Paul Bord est membre du laboratoire URBAMA et Maître de Conférences au Département de Géographie de Tours. Il nous présente ici un travail tiré de sa thèse de géographie intitulée "Le Monde Arabe : des espaces géographiques aux représentations cartographiques", soutenue en 1998 à l'Université François Rabelais, sous la direction de Michael F. Davie.

La carte fait partie aujourd'hui des images banalisées et largement diffusées. Elle est de plus en plus présente dans les médias et les ouvrages et s'impose comme un savoir donné. Pourtant, derrière cette représentation aux apparences simples, se cachent de multiples étapes, suite de gestes et d'opérations qui appartiennent à autant de pouvoirs non dévoilés. À partir de quelques exemples tirés d'un travail de recherche récemment soutenu sur le Monde Arabe¹, nous déconstruirons les procédés utilisés pour "faire la carte" afin de mettre à jour les pouvoirs latents. Il ne s'agit pas, ici, d'aborder tous les types de cartes, mais de cibler notre étude sur les cartes thématiques à petite échelle ; elles sont à la base de la croissance exponentielle du nombre de cartes en géographie et dans d'autres disciplines, particulièrement du fait de l'utilisation popularisée de l'informatique.

LA DÉCONSTRUCTION DE LA CARTE

Du réel observé jusqu'à la carte imprimée ou affichée sur écran, les étapes qui se succèdent pour réaliser une carte sont nombreuses et pas toujours aisées à reconstituer ; le schéma page suivante en donne les grandes lignes.

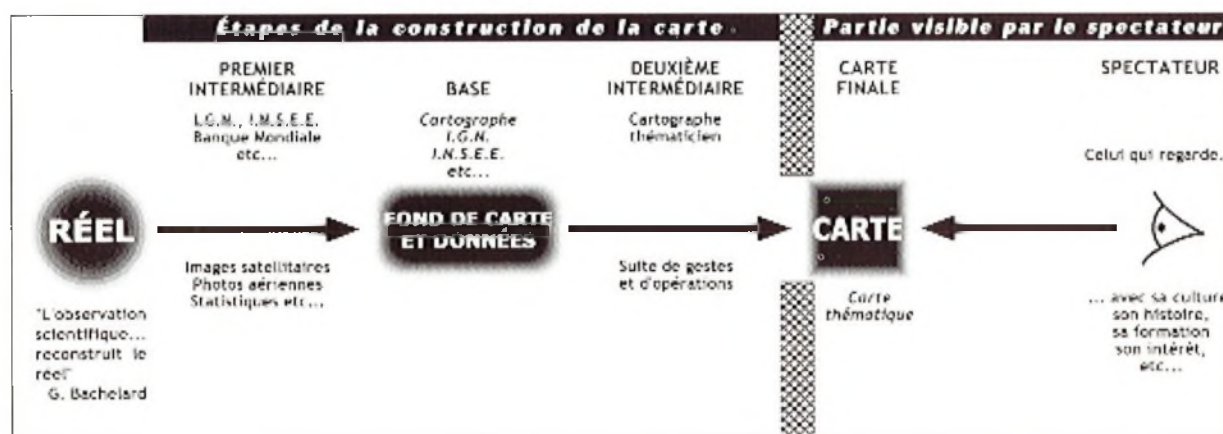
Cette déconstruction nous amène à prendre conscience que la réalisation d'une carte est le résultat d'un enchaînement d'étapes parmi lesquelles la construction technique est souvent privilégiée par rapport à la réflexion et où la complexité socio-spatiale est grandement éludée. Dans cet exercice, la carte apparaît le plus souvent comme la combinaison simple d'un fond de carte sur lequel sont implantées des données.

Une apparence simple : la réunion d'un fond de carte et de données

Une carte thématique apparaît de prime abord comme la combinaison d'un fond de carte, c'est-à-dire un plan à deux dimensions sur lequel sont projetés les tracés géographiques, et de données que le thématicien (géographe, géologue, démographe, etc.) représente sur ce fond. Le fond repère est très souvent (puisque peu de thématiciens pratiquent les levés de terrain aujourd'hui) issu, soit de cartes topographiques ou de cartes dérivées, soit d'images (satellitaires, photographies aériennes) fournies, pour leur grande majorité, par de grands organismes qui ont seuls les moyens matériels, techniques et financiers de les réaliser. Sur ce fond repère, le thématicien va sélectionner les données qu'il veut représenter parmi les nombreuses informations disponibles. Cette combinaison, si elle amène souvent seule la construction de cartes thématiques, cache cependant un processus bien plus compliqué. Dans cette chaîne dont tous les maillons sont interdépendants, des ensembles et des sous-ensembles peuvent être dégagés. Si ces étapes sont présentées les unes à la suite des autres, cela ne veut pas dire pour autant que la "fabrication" de la carte soit d'une si logique succession : des allers et retours sont toujours permis (voire conseillés), suivant le type de cartes des permutations entre les maillons de la chaîne sont possibles et envisageables et, enfin, ces étapes sont loin

d'être homogènes, certaines prennent largement le pas sur d'autres. Cette dernière remarque est particulièrement flagrante pour ce qui concerne la part prise par la construction au détriment de la réflexion.

Fig 1 : DÉCONSTRUCTION DE LA CARTE



Une réflexion peu développée

L'aspect réflexif est ou devrait être l'acte majeur en amont de toute construction. Je dis "devrait" car, à l'usage, bien des cartes ne me semblent être que des actes mécaniques qui entrent plus dans le cadre d'automatismes techniques et culturels. Ces automatismes techniques, tout d'abord, sont des actes faisant appel à des savoir-faire évolutifs qui demandent un investissement personnel important. La maîtrise technique d'un logiciel, par exemple de dessin assisté par ordinateur, suppose non seulement un apprentissage de base mais aussi une pratique et une formation permanentes tant les logiciels évoluent rapidement : les versions successives d'Adobe Illustrator (versions une à huit) en sont un exemple. Cette pratique entraîne le cartographe dans des savoirs techniques sans cesse renouvelés qui le coupent grandement de la réflexion "en amont". Automatismes culturels aussi, parce que les habitudes de faire sont calquées sur les habitudes de voir. Le cartographe agit, d'une part, en fonction de la formation qu'il a reçue, de celle qu'il acquiert de façon permanente, mais aussi, d'autre part, en fonction de ce qu'attend le public à qui il s'adresse. Le tout est souvent intimement lié et donne lieu à des constructions qui, pour la plupart, se ressemblent fortement. Est-ce à dire que le type de représentation utilisée est suffisant pour rendre compte de la complexité des faits géographiques ? Personnellement je suis enclin à penser que cette façon de faire est plus sous la dépendance des savoir-faire techniques que d'une réflexion problématisée poussée.

Cette réflexion devrait procéder de choix qui s'opèrent sous la responsabilité entière de celui qui est amené à réaliser la carte. Dans cette phase, trois étapes au moins peuvent être dégagées.

La première est la définition d'une problématique : pourquoi cette carte ? À qui s'adresse-t-elle ? Qu'est-ce qu'elle veut ou peut montrer ? Cette étape est trop souvent négligée, voire oubliée. Les raisons qui peuvent l'expliquer sont complexes et nombreuses. Il y a, peut-être

d'emblée, la fascination pour le dessin. L'acte de dessin met en branle un processus qui "endort" le praticien tant les habitudes de faire sont dominantes. Il prend le pas, devient exclusif, et le désir de "faire propre", de "bien dessiner" l'emporte très largement, voire paraît suffisant. Cette pratique peut aussi conforter l'idée que la carte est

le plus souvent une illustration qui vient agrémenter un texte. Placée à côté du texte écrit, elle figure comme un élément de repérage ou pour "égayer" une page (particulièrement avec l'emploi de la couleur) et/ou attirer le regard du lecteur. La plupart du temps, la carte ne sert aucunement à la démonstration de l'auteur ; elle est disposée comme un tableau délimité par un cadre, posée comme un savoir qui ne saurait être remis en cause.

La deuxième étape est celle du choix du fond de carte : celui-ci suppose plusieurs opérations pas toujours faciles à maîtriser et impose des choix : celui d'un système de projection, de l'échelle cartographique, de l'échelle géographique ou niveau spatial, et enfin, celui des informations de repérage à retenir. Ici encore, les choix fondamentaux sont souvent ignorés puisque le cartographe (ou plutôt celui qui réalise la carte) se contente de prendre le premier fond de carte qui lui "tombe" sous la main², à n'importe quelle échelle, quitte à l'agrandir ou à le réduire par photocopie. Pourtant, de ces choix va dépendre ce que la carte va montrer. Comme le souligne J.-B. Racine *et al.* (1995, cité par R. Ferras), à propos de l'échelle : "[...] il n'est plus possible, actuellement, de conduire une recherche sans que l'échelle soit explicitement spécifiée" et le même auteur de poursuivre : "[L'échelle géographique] devient médiatrice de la pertinence de la liaison entre une unité d'observation et l'attribut qu'on y associe, et donc, médiatrice d'une intuition, indispensable complément de l'échelle cartographique, chacune des dimensions géographiques découvertes ayant son échelle de référence" (Racine, 1997). Mais combien de cartographes se soucient de l'échelle tant géographique que cartographique ? Les nécessaires emboîtements d'échelles dont les géographes parlent tant, pour dire la pertinence de leurs savoirs, sont grandement évacués et les cartes se présentent, pour leur majorité, à une seule échelle géographique et aussi à une seule échelle cartographique. Dans ce cas, pour des études régionales³, l'État est souvent mis seul en exergue et la petite, voire très petite, échelle cartographique est dominante.

Enfin, la troisième étape est celle du choix des informations. Il est certes à corréliser avec l'échelle choisie,

mais il est aussi sous la dépendance d'autres variables telles l'accessibilité de ces informations, leur coût, etc. La multiplicité des données existantes suppose des choix qui, à l'évidence, ne sont pas toujours raisonnés, mais plutôt soumis aux contraintes d'un travail réalisé souvent dans l'urgence ; aussi, les statistiques, ou le "repiquage" d'informations déjà cartographiées, apparaissent de plus en plus comme des données plus rapides à exploiter que les enquêtes de terrain qui demandent souvent des moyens d'investigation beaucoup plus lourds. Dans le premier cas, les informations s'inscrivent dans des territoires bien délimités au préalable par les "marchands de données" qui sont, pour la plupart, très liés aux instances du pouvoir (depuis les échelles du mondial à celles du local).

La mise en relation de ces étapes va ouvrir sur la "construction" de la carte, deuxième grand ensemble où interviennent prioritairement les règles édictées par la sémiologie graphique¹. Cette deuxième phase est d'ailleurs celle de la mise en avant des "savoir-faire" cartographiques, le premier étant subordonné au "quoi faire ?" et "pourquoi ?". domaine plus spécifique, quoique non exclusif, du thématicien, géographe ou autre.

La construction de la carte : une suite de gestes et d'opérations

Ce deuxième ensemble enchaîne sur des étapes nombreuses et complexes. De façon assez générale et linéaire se retrouve une succession de gestes et d'opérations qui font appel à des techniques et à des choix scientifiques qui ne sont ni toujours bien maîtrisés ni bien définis.

Le premier est celui du mode de visualisation dans l'éventail des constructions possibles. Une information peut donner lieu à une carte d'analyse, une collection de cartes, un cartogramme, un croquis, un schéma, voire à des modèles graphiques, etc. Si le choix est important pour la démonstration et si plusieurs choix peuvent être complémentaires, les formations reçues et les habitudes de faire inclinent à reproduire ce que l'on maîtrise ou, pire, seulement ce que les logiciels de D.A.O. (Dessin Assisté par Ordinateur) proposent. Dans ce deuxième cas, le document cartographique va être sous l'emprise des concepteurs de logiciels qui sont pour la plupart des informaticiens avec une connaissance cartographique approximative, voire sans connaissance cartographique du tout !

Une fois le type de carte choisi, les contraintes éditoriales viennent imposer un format : en fonction de ce format, le fond de carte sera plus ou moins généralisé et les informations sélectionnées en qualité et en quantité. Celles-ci peuvent être traitées préalablement (suivant des méthodes graphiques, statistiques, mathématiques, etc.) et/ou faire l'objet d'une sélection induite par le fait que le plan à deux dimensions de la carte ne peut supporter qu'un certain nombre d'informations : trop d'informations rendraient la carte illisible et trop peu la rendraient inutile ; il faut donc rester dans un équilibre visuel dont le cartographe a bien souvent seul le secret.

Cet exercice peut être précédé par le classement de la légende, le choix des variables visuelles (la monochromie ou la couleur), sans que cela soit impératif. S'y ajoutent les identifications propres à la carte, appelées plus cou-

ramment "habillage" : le titre de la carte, l'échelle, la source, le cadre et la toponymie qui vont nommer et désigner ce qui est retenu par le cartographe.

Ce patient travail de construction impose donc des choix de conventions graphiques et d'artifices visuels qui dépendent de la formation reçue, des influences culturelles, voire seulement de techniques plus banales qu'offrent les logiciels. Cet essai de déconstruction n'est toutefois pas universel tant les façons de faire sont multiples et sous la maîtrise quasiment unique du seul cartographe.

In fine, la carte est dessinée et représente le monde ou un morceau du monde. Mais son action ne s'arrête pas là ; on pourrait même dire qu'elle naît à partir de là ; elle va donc vivre, se montrer, être montrée et être interprétée. Cette dernière étape échappe au processus de réalisation de la carte pour entrer dans celui de la communication.

La carte, instrument de communication

La carte est médiation entre deux images, celle de son producteur ou de son commanditaire et celle qu'en conservera le spectateur après l'instant de consultation. Par sa capacité à être vue et mémorisée rapidement, elle est, dans notre ère du visuel, un support puissant pour convaincre. "Nous sommes aujourd'hui dans une société qui a développé, dans de multiples secteurs, la communication visuelle, et la carte apparaît naturellement comme l'instrument par excellence de l'apprentissage de la géographie : le plus simple, le plus direct et le plus efficace" (Jacob, 1992). Vecteur de communication, la carte transmet des informations, peut aider à la diffusion de connaissances, mais impose une manière de voir. "Communiquer ce n'est pas seulement informer, c'est aussi chercher à influencer autrui, à se mettre en scène, à séduire ou à se défendre" (Dortier, 1997). En ce sens la carte entre dans le cadre de la représentation avec toutes ses conséquences ; il faut donc veiller à ce qu'elle ne soit pas réduite à une série de règles où la construction prendrait le pas. Le développement de nouvelles technologies augmente cependant cette dérive : "L'effort de standardisation devient toujours plus crucial afin de faciliter les échanges entre systèmes et de réduire les confusions technologiques" (Harley, 1995).

La carte, représentation du réel

La carte se substitue au réel ; elle est médiation comme nous venons de le dire et, en même temps, représentation. Ce mot *représentation* ou ce verbe *représenter*, souvent employé pour désigner la carte, mérite approfondissement. Re-présenter est étymologiquement "rendre présent à nouveau" ; L. Marin (1994) en approfondit le sens en reprenant la définition du dictionnaire de Furetière, à la fin du XVII^e siècle :

"[...] "représenter" signifie d'abord substituer quelque chose de présent à l'absent (ce qui est, pour le dire en passant, la structure la plus générale du signe). Cette substitution est, on le sait, réglée par une économie mimétique, la similarité postulée du présent et de l'absent autorisant cette substitution. Mais, par ailleurs, représenter signifie montrer, exhiber quelque chose de présent. C'est alors l'acte même de présenter qui construit l'identité de ce qui est représenté, qui l'identifie comme tel. D'un côté donc,

une opération mimétique entre présence et absence permet le fonctionnement et autorise la fonction du présent à la place de l'absent. De l'autre, c'est une opération spectaculaire, une auto-représentation qui constitue une identité et une propriété en lui donnant une valeur légitime.

En d'autres termes, représenter signifie se présenter représentant quelque chose".

En utilisant la représentation, les auteurs tentent de restituer une image du monde ou d'un morceau du monde, même si nombre de paramètres relèvent de conventions techniques, sociales et culturelles. La carte n'est donc pas une transposition du réel observé mais davantage une transposition de l'apparence du réel suivant des codes et des règles plus ou moins définis dans un cadre culturel et scientifique donné. C'est donc cette distinction ontologique entre présentation et représentation, cette image du manteau qui constitue, à proprement parler, le paradigme de la carte.

Cet acte de représenter, s'il est le résultat d'un enchaînement d'étapes complexes plus ou moins réfléchies, plus ou moins conscientisées, est aussi (et peut-être surtout) la production conjointe de pouvoirs, qui ne disent pas leur nom mais qui sont associés tout en agissant séparément et à des niveaux bien distincts.

LES POUVOIRS LATENTS

La carte est "instrument de pouvoir redoutable" (Jacob, 1992). Mais de quel(s) pouvoir(s) parlons-nous ? Il peut paraître en effet paradoxal, en cette fin de XX^e siècle, de parler de *pouvoir redoutable* de la carte. Car enfin, en apparence tout au moins, aucune contrainte ne pèse sur les différents acteurs qui réalisent la carte : les informations géographiques sont nombreuses et faciles d'accès — elles vont être encore plus faciles et nombreuses avec Internet ; l'outil informatique permet de les traiter facilement et rapidement et autorise la construction avec beaucoup d'aisance... Alors, parler de pouvoir qui pèserait sur la carte peut paraître seulement comme une réminiscence du passé, le fait du Prince, ou le fait de régimes politiques peu scrupuleux qui voudraient tout régenter.

Nous suivrons cependant B. Harley (1995) qui distingue le pouvoir externe et le pouvoir interne de la carte : "Le pouvoir le plus fréquemment ressenti dans la cartographie est un *pouvoir externe* aux cartes et à la confection de cartes. Cette notion permet de relier la conception de cartes aux centres du pouvoir politique [...]. Mais il y a aussi le *pouvoir interne* de la cartographie. Les cartographes fabriquent le pouvoir : ils créent une conception de l'espace". Mais, au-delà de ces pouvoirs, il y a aussi le reflet de ce que nous sommes par l'espace que nous projetons.

La carte, instrument de pouvoir pour celui qui la réalise

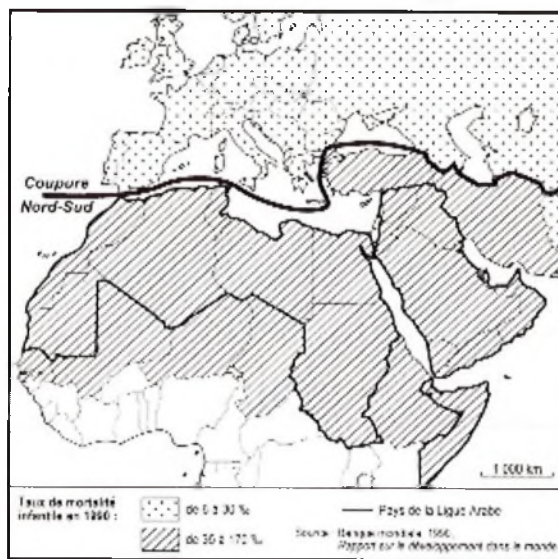
Par cet outil, le réalisateur de cartes donne à voir le monde ou *sa* façon, sinon celle de son commanditaire, de voir le monde. Par la grande liberté dont il dispose dans la réalisation de "sa" carte, il peut la modeler à sa manière : il choisit le fond de carte, la projection, le format, etc., c'est-à-dire le décor de base ; ensuite, seul ou avec un spécialiste de la question étudiée, il sélectionne parmi les données disponibles ; enfin, lorsqu'il a tous les ingrédients, le carto-

graphe est entièrement seul pour dessiner sa "toile". Le classement de la légende, le choix des figurés, des toponymes..., appartient à lui seul, puisqu'il est "le" spécialiste, puisqu'il a "les" compétences. Avec la carte, en effet, il peut classer, "catégoriser", schématiser, mettre en ordre, re-construire et/ou re-découvrir le monde. "Tout comme l'horloge [...] a introduit la "discipline du temps", les lignes des cartes [...] ont introduit une "discipline de l'espace" (Harley, 1995).

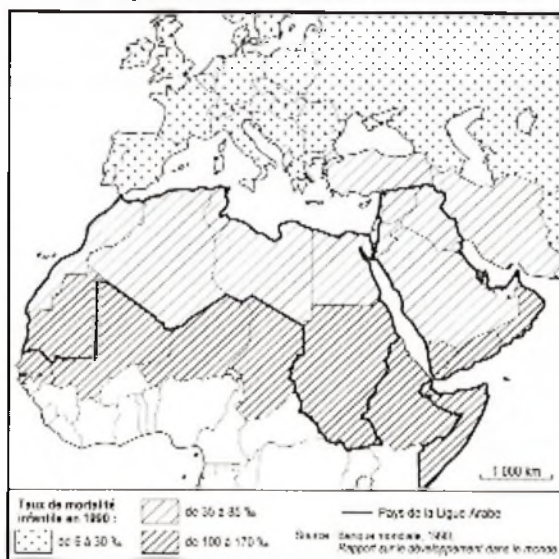
Prenons un exemple pour illustrer notre propos. En sélectionnant les classes d'une variable (ici, le taux de mortalité infantile par État), le cartographe peut, soit "rejeter" le Monde Arabe à la périphérie du monde développé (Fig. 2a), soit "s'en servir" comme d'un espace charnière entre le Nord et le Sud (Fig. 2b).

FIG. 2 : LE MONDE ARABE D'APRÈS LE TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE

a - Périphérie du monde développé ?



b- Ou espace charnière entre le Nord et le Sud ?



Suivant le message qu'il se sera assigné ou que le commanditaire de la carte lui aura imposé, ou même de façon inconsciente, il pourra délibérément faire de la

mer Méditerranée un espace frontière entre le Nord et le Sud ou un pont reliant les deux berges de mondes qui ne sont pas si lointains, faisant du Monde Arabe un espace tampon entre le Nord (européen, ici) et le Sud, enfoui dans les terres de l'Afrique plus lointaine. Dans le premier cas, il aura fait du Monde Arabe un espace dont il faut se préserver : la frontière doit être renforcée ; dans un deuxième cas, il aura signifié un espace qu'il faut protéger, voire aider : il ne représente plus un espace "dangereux", mais un allié. En ce sens, le thème dessiné par le cartographe représente un pouvoir dont lui-même n'a peut-être pas toujours pleine conscience. C'est celui, ici, d'accepter ou de rejeter l'Autre. La carte exprime donc l'idée qu'on se fait de l'Autre et des autres espaces. L'une des responsabilités du réalisateur de cartes est liée au fait que "les cartes, en articulant le monde en images produites massivement et stéréotypées, expriment une vision sociale implicite [...]. Une fois inscrite dans le texte publié, les lignes de la carte acquièrent une autorité difficile à écarter. Les cartes sont des images qui font autorité" (Harley, 1995). Les pouvoirs politiques en ont d'ailleurs longuement usé et abusé au cours des temps. Deux coups de crayon sur la mappemonde et Alexandre VI décide à Tordesillas d'un Nouveau Monde ibérique, castillan et lusitanien de part et d'autre du trait. En 1947, la Grande-Bretagne, avec la partition de l'Inde, décide de l'avenir de millions d'individus. La délimitation de l'État indépendant du Congo dont Léopold II venait d'être reconnu chef par les Puissances réunies, fin 1884, en est un exemple patent :

"[...] le 16 octobre 1884, Berlin accepte de reconnaître le pavillon de l'A.I.A. (Association Internationale Africaine) — c'est-à-dire les droits de Léopold sur le bassin du Congo. Le 8 novembre, une carte est jointe au dossier. Celle-ci est le seul document géographique de référence pour les frontières septentrionale et orientale de ce nouvel État, puisque ces parties du territoire concerné ne sont pas encore réellement explorées [...] le 24 décembre, Léopold fait entériner par Londres une carte du bassin du Congo incluant le Katanga ..." (De Maximy, 1995).

Dans le Monde Arabe, les exemples, à l'image du Koweït, de l'Égypte, de la Libye..., sont tout aussi exemplaires. M. F. Davie (1999) a ainsi récemment montré⁵ comment des documents cartographiques dressés entre 1840 et 1860, au Levant, ont servi de support à la construction de l'identité nationale libanaise dans sa définition spatiale. Ces documents ont légitimé des actions nationalistes et ont été à la base de revendications territoriales. Ainsi, "les fonctions spécifiques des cartes, dans l'exercice du pouvoir, confirment l'omniprésence de ces contextes politiques à travers les échelles géographiques. Elles vont de l'édification d'un empire colonial à la préservation de l'État-nation et à l'affirmation locale des droits de propriétés individuels" (Harley, 1995). Aujourd'hui, le plus visible des pouvoirs est celui de l'État.

La carte, "science du Pouvoir", exacerbe la notion d'État

À l'échelle d'étude qui est la nôtre, en s'appuyant sur l'analyse de quelques ouvrages⁶ et de notre recherche, la carte met au premier plan l'espace-territoire (État ou État-

nation) ; si l'étude porte sur une région (Monde Arabe, Moyen-Orient), elle montre souvent, soit des cartes par pays (*Géographie Universelle*, par exemple), soit elle limite la plupart du temps, les espaces internes des régions étudiées à des pays (États limités par des frontières, comme sur la grande majorité des autres ouvrages étudiés).

La carte, comme moyen d'appropriation⁷ de l'espace, participe ainsi à la promotion de l'État. Cette représentation omniprésente de l'État, enfermé dans ses frontières, occulte ainsi les espaces mal connus ou difficiles voire impossibles d'accès. Tous ces espaces sont visualisés pareillement, même si on ne peut circuler dans le Tiers Monde sans prendre rapidement conscience que de nouvelles *terrae incognitae*, d'un autre type que celles d'hier, font rétrécir les terres accessibles. Dans le Monde Arabe, l'on peut facilement constater que nombre d'États pourraient être classés dans ces nouvelles *terrae incognitae* : États sous embargo (Iraq et Libye), États ou espaces difficiles, voire impossibles, d'accès (Sahara occidental, Algérie, Sud-Soudan, Somalie) et États sous le système du *kafala*⁸ (Arabie Saoudite et pays du Golfe). Et pourtant, sur aucune de nos cartes cela n'est apparu. C'est que les cartes, comme le souligne B. Harley (1995), "sont essentiellement un langage du Pouvoir et non de contestation". Quelques exemples serviront pour notre démonstration.

Les peuples qui revendiquent leur liberté et sont en quête d'un territoire ne sont quasiment jamais étudiés : Kurdes, Palestiniens, Sahraouis, Berbères ou Touaregs, sont statistiquement et cartographiquement "gommés" et agglomérés à l'entité étatique à laquelle ils appartiennent *de jure* sinon *de facto*. Certes, ces peuples n'ont pas de territoire qui leur appartient mais ils occupent (au sens de couvrir et d'habiter) un espace donné.

Le peuple sahraoui, par exemple, dont le territoire revendiqué, le Sahara Occidental, est bien délimité, est toujours cartographié comme appartenant au Maroc. Nombre de géographes ou "faiseurs de cartes" ont déjà fait "sauter" la ligne, avec tiretés, qui sépare cet espace du Maroc, avant même le référendum qui doit être le seul à décider de son sort. Malgré "l'invasion", "la colonisation" ou "la récupération des provinces" du Maroc, la carte précède ici les décisions politiques. Elle entérine de fait une situation, à savoir "l'intégration" du Sahara occidental au Maroc. Les cartes publiées dans la *G. U.* (1995), *Afrique du Nord - Moyen-Orient - Monde indien* sont tout à fait illustratives de cet état : certaines mentionnent les tiretés entre Maroc et Sahara occidental, d'autres les suppriment. Si le texte est "tout en nuances"⁹, les cartes, qui nous intéressent au premier chef, représentent tous les cas de figures :

- soit la carte n'étudie que le Nord du Maroc, ne prenant en compte que le "Maroc utile" bien qu'il soit indiqué au-dessous de la carte : "[...] Le Maroc s'étend aussi dans le Sahara occidental [...]"] ;

- soit les cartes opèrent une partition de l'espace : une carte pour le Nord et une autre pour le Sud "décroché" (le Sud n'est pas ici un carton mais seulement "décroché" du Nord) ; la représentation donne à voir deux entités territoriales qui correspondent pour le Nord, au "Maroc utile" et pour le Sud, au Sahara occidental, sans que cela soit dit ou écrit et sans qu'aucune frontière ne soit marquée ;

- enfin, pour la carte *modèle d'organisation de l'espace marocain*, le Sahara occidental est "intégré" de fait au Maroc et fait partie des *périphéries arides* (mais par le modèle, au vu de sa forme schématisée, est-il encore une carte ? L'on peut se demander s'il s'agit bien du Sahara occidental au Sud).

Sur d'autres espaces, les peuples sont d'office rattachés à l'État dans lequel ils vivent ou survivent : les Kurdes à l'Iraq, par exemple : le Sud-Liban (zone de "sécurité" ou zone de contrôle), occupé par Israël, fait toujours partie du Liban, de même que le Golan, annexé unilatéralement par Israël, de la Syrie, quoi que représentent les cartes (des médias ou d'autres ouvrages). Il faut dire qu'à très petite échelle, ces "confettis" de territoires ne prêtent guère attention. Le Sud-Soudan et le Nord-Soudan ne font toujours qu'un État parfaitement uni, tout comme le Somaliland¹⁰ et la Somalie du Sud... Les exemples sont nombreux qui, soit sur des confettis d'espaces, soit sur des territoires plus conséquents (Sud-Soudan, Sahara Occidental : 266 000 km², presque la moitié de la France), sont d'office "incorporés" par la carte à un État souverain. D'autres exemples présentent des situations encore plus complexes : l'ex-Sandjak d'Alexandrette, aujourd'hui Hatay en Turquie ou le triangle de Halaïb au sud-est de l'Égypte. Dans chaque cas, la carte marque, par les traits qu'elle trace, le poids de la revendication : arabe et syrienne pour l'ex-Sandjak d'Alexandrette, par exemple, ou de l'état de fait actuel, turc pour Hatay.

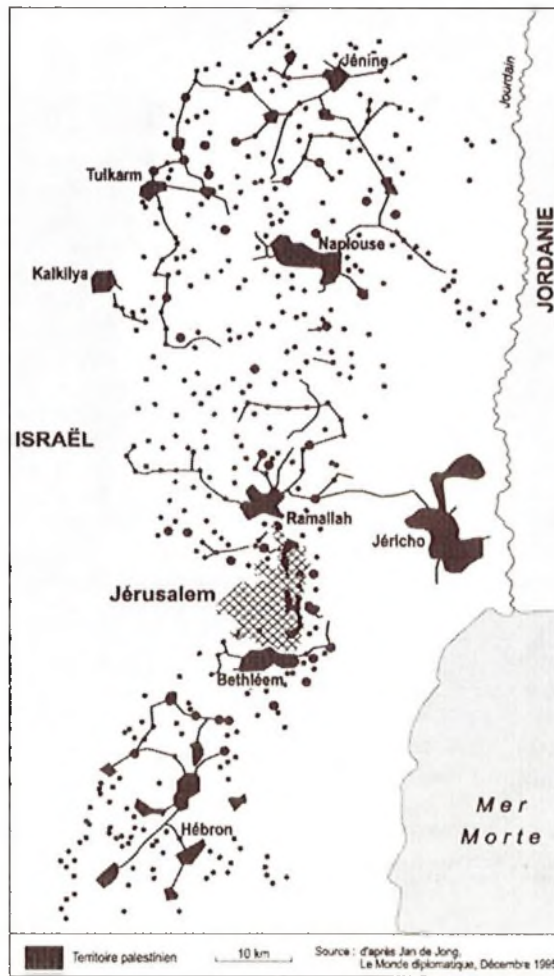
Le cas de la Palestine est certainement le plus significatif. Il faudrait d'ailleurs mieux parler des Palestiniens, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui vivent sur un espace que les cartes ignorent largement (Israël, bande de Gaza et Cisjordanie), que de Palestine, territoire qui renvoie à un processus historique encore en construction (Palestine romaine, ottomane, mandataire, Territoires Autonomes Palestiniens..., État palestinien demain ?). Ces confettis de territoires autonomes éclatés, comme le montre la figure 3, sur un espace tout petit lui aussi (Cisjordanie et Gaza), ne sont guère pris en compte dans les cartes à petite échelle. Il est significatif, le plus souvent, par une zone blanche entourée d'un cerne ("gros trait noir") où s'inscrit le nom "Israël".

Pourtant, ce sont plusieurs millions¹¹ d'Arabes palestiniens qui vivent ici. Si l'on y ajoute les grosses communautés en exil toutes proches : Jordanie (plus de deux millions d'habitants), Liban (400 000), Syrie (250 000), c'est entre 6 ou 7 millions de Palestiniens (le onzième ou douzième pays arabe par sa population !) qui "n'existent pas" dans la plupart des cartes. L'on peut avancer comme "défense", que ces Arabes palestiniens ne sont pas inscrits sur la carte parce qu'ils n'ont pas de territoire "comme les autres", c'est-à-dire, un espace unique, bien délimité par des frontières (un "vrai" État, en somme). Les peuples sans territoire — et même ceux avec des territoires "pas comme il faut" — n'ont pas "droit à la carte". Cet exemple montre combien le spatial prime ici sur le social et le politique, combien la carte est bien plus une représentation de l'espace par le pouvoir que celle des dimensions spatiales du social.

Le deuxième exemple reste plus délicat à traiter. Il concerne les hommes qui ne constituent pas un peuple à part entière, qui vivent et travaillent sur un espace particulier. Le cas des travailleurs immigrés en Arabie Saoudite et dans les pays du Golfe est, sur ce point, très instructif. S'ils représentent près de 50% de la population de ces pays, voire plus pour certains États (79% dans les Émirats Arabes Unis, 60% à Qatar, 60% à Koweït...), ils ne sont pratiquement jamais pris en compte sur les cartes. Sont-ils agglomérés aux populations autochtones pour "gonfler" leur poids ? Sont-ils "oubliés" tout simplement parce ces hommes n'ont pas la nationalité des pays dans lesquels ils travaillent ? Majorité de la population active, ils sont, par leur force de travail, à la base de la richesse des pays pétroliers et pourtant la carte ne les prend pas en compte. Pourquoi ? Sans doute pour entrer dans le jeu des pouvoirs politiques nationaux qui ne veulent pas faire apparaître le poids minoritaire des populations locales par rapport aux populations étrangères.

Dans ces conditions, il n'est pas difficile de constater que la carte entérine les situations de pouvoir, en l'occurrence celui de l'État ; elle conforte avant tout les entités territoriales reconnues. Ce pouvoir des cartes passe tout autant d'ailleurs par ce qui est dit que par le non-dit. La carte est une représentation particulière et une interprétation biaisée d'un pan du réel. Mais le cheminement de construction de la carte amène, volontairement ou involontairement, consciemment ou

FIG. 3 : LES "TERRITOIRES" PALESTINIENS EN CISJORDANIE - 1995



inconsciemment, à mettre en avant certains faits et donc à les projeter comme vérité et à en négliger, en omettre d'autres, à les passer sous silence, comme s'ils n'existaient pas. Ce silence s'apparente à un pouvoir tout simplement parce qu'à travers sa façon de voir le monde, façon qui lui est imposée par son éducation, son temps..., le "faiseur de cartes" (en majorité le cartographe) reste un formidable bras du pouvoir et des idées en place. En faisant abstraction, en passant sous silence — sous couvert de simplification, échelle, informations disponibles ou non, etc. — de nombreuses réalités, il a tendance à ne dévoiler que la face ordonnée du monde, celle que le pouvoir veut bien qu'il montre. La carte n'est, en effet, pas le monde, elle n'est qu'une manière de le représenter et, peut-être simplement, nous renvoie-t-elle le miroir de ce que nous sommes et d'une réalité qui nous est propre.

La carte, miroir de notre réalité sociale et spatiale

Nous considérons les cartes en croyant qu'elles sont telles qu'elles nous apparaissent. En vérité, elles sont uniquement fonction de nous et de notre propre conscience. La carte ne peut traduire la complexité du monde mais nous poursuivons ces constructions malgré cela, en caricaturant la description. Dans cette façon de faire, les cartes sont plus le reflet de ce que nous sommes, l'appropriation d'un monde, que l'expression d'une connaissance (humaine, sociale...) qui existe. La carte, par ce biais, devient le miroir de notre réalité sociale et spatiale qui rend "clair, cohérent, compréhensible, acceptable, la société et ses territoires" (Lussault, 1997) et impose "au désordre du monde l'ordre d'une lecture possible" (Sallenave, 1990). Nous sommes, par là, prisonniers des toiles de significations que nous avons, nous-mêmes, tissées. L'appropriation de l'espace par l'exportation de notre modèle est, certes, historique avec "le modèle d'État qui, parti d'Europe, a progressivement atteint [...] la plupart des pays du monde" (Baduel, 1988), mais surtout, économique, politique et culturelle avec la domination des puissances occidentales. Ainsi les cartes, comme l'art, loin d'être une ouverture transparente au monde, ne sont qu'une façon particulière de le considérer, notre façon de le considérer. Et, cette façon de faire projette notre façon de voir par les moyens techniques et scientifiques que nous dominons et que nous exportons. De ce fait, la carte, en figeant la réalité, la soustrait à l'évolution et crée des stéréotypes qui, à leur tour, orientent notre action. L'intangibilité des frontières apparaît ainsi comme un mythe que nous voudrions imposer alors même qu'en Europe et, par ailleurs, dans le monde, de plus en plus de peuples réclament leur indépendance (les Balkans ou l'éclatement de l'ex-URSS en sont des exemples récents et actuels). Il convient donc d'introduire, dans sa façon de faire et surtout dans sa façon de penser, le doute et l'examen. Comme le souligne très justement E. Morin (1998) : "Un manque de lucidité peut conduire à se tromper totalement et à croire que l'on agit pour le bien de tous et de l'humanité, alors que l'on fait le contraire".

CONCLUSION

La carte, outil, moyen, technique d'expression au service de nombreuses disciplines des sciences sociales, pourrait devenir cependant un élément qui participe à une meilleure compréhension des phénomènes sociaux et spatiaux qui nous entourent. Elle devrait se débarrasser de l'idée que c'est un outil figé, stéréotypé et défini comme une (et une seule) représentation de la réalité ("c'est la carte donc c'est vrai"). Mais les enjeux de la carte sont aujourd'hui multiples et peu souvent maîtrisés de façon consciente par les producteurs. Représentation plutôt simple à réaliser (particulièrement avec l'aide de l'informatique) et pauvre pour ce qu'elle montre, elle reste plus une illustration qui vient prendre place à côté du texte. Son aspect communication est cependant efficace et sans doute le plus exacerbé. Par sa manière de présenter l'espace terrestre, la carte délivre un message achevé et complet qui laisse peu de place à l'interaction. Par ce biais, elle présente des enjeux "promotionnels" évidents pour ceux qui contrôlent et dominent les territoires. Sur ces espaces soumis par des pouvoirs plus ou moins légitimes, la carte vient donner l'autorité de ce qui est inscrit, limité et donc qui ne peut être contesté, mais seulement admis. À nous de montrer qu'il peut aussi en être autrement.

NOTES

1. "Le Monde Arabe : des espaces géographiques aux représentations cartographiques" - Thèse de doctorat d'État en géographie, sous la direction de M. Davie, Université de Tours, 1998.
2. Aujourd'hui, avec l'informatique, certains logiciels dits de cartographie fournissent des fonds de carte prêts à l'emploi... et à la manière d'un jeu, celui qui veut réaliser une carte a l'impression de choisir. Ces choix sont d'ailleurs toujours relativement restreints et peu transparents (le système de projection n'est d'ailleurs presque jamais fourni).
3. "Région est pris ici dans le sens que lui donnent les responsables politiques et les journalistes analysant la politique étrangère, à savoir un territoire englobant plusieurs nations ou portions de nations (on parle de région méditerranéenne pour l'ensemble des pays riverains de la mer intérieure : le Machrek est, tout entier, une région). C'est dans cette acception que sera pris, ici, le terme région" (Bousnina *et al.*, 1981).
4. Sur ce point, les écrits de J. Bertin (1967, 1977) sont fondamentaux.
5. Michael F. Davie, "Cartographie et construction identitaire au Liban", communication présentée lors des journées de l'AFEMAM (Tours, juillet, 1999).
6. Notamment *Tübinger Atlas des Vorderen Orients*, Tübinger (Allemagne), 1977-1993 : *Atlas of Arab World*, M. W. Dempsey, New-York, 1983 ; *The Cambridge Atlas of the Middle East and North Africa*, G. Blake, J. Dewdney et J. Mitchell, Cambridge, 1987 ; *The Middle East today - An Atlas of Reproducible Pages*, Wellesley, Massachusetts (États-Unis), 1989 ; *Atlas du Monde Arabe - géopolitique et société*, R. Boustani et Ph. Fargues (Paris), 1990 ; *Atlas des Peuples d'Orient - Moyen-Orient, Caucase, Asie Centrale*, J. et A. Sellier (Paris), 1993 ; *Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du Monde Arabe - Le Croissant des crises*, sous la dir. de Ph. Lemarchand (Paris), 1993 ; *Géographie Universelle*, tome 8, sous la dir. de R. Brunet ; *Afrique du Nord, Moyen-Orient, Monde Indien* (dans lequel je n'ai pris en compte que le livre premier *Afrique du Nord, Moyen-Orient*, dirigé par G. Mutin, Paris/Montpellier, 1995).

7. "En s'appropriant concrètement ou abstraitement (par exemple, par la représentation) un espace, l'auteur "territorialise" l'espace. La définition retenue du concept de représentation implique de fait que processus de territorialisation et représentation vont toujours de pair" (Gumuchian, 1991).

8. Dans le système du *kafala*, "aucun étranger n'est autorisé à séjourner s'il ne bénéficie pas de la caution d'un citoyen du pays d'accueil" (Bourgey et Mutin, 1995).

9. L'auteur (Troin, 1995) écrit au début de son texte : "Depuis 1979, date de la récupération du Sahara ex-espagnol, le Maroc est un peu le "Chili de l'Afrique du Nord" [...]. Les provinces du Sahara occidental, administrées par le Maroc, font l'objet des revendications de la République Arabe Saoudi Démocratique et sont donc gardées par d'importants effectifs militaires marocains, à l'abri d'une série de remparts de terre édifiés en plein désert".

10. "Installée dans les frontières de l'ancienne colonie britannique, la République du Somaliland, pour avoir quitté la Somalie et proclamé son indépendance en 1991, se trouve privée de toute reconnaissance et de toute aide" (Prunier, 1997).

11. Un peu moins de deux millions en Cisjordanie ; environ un million dans la bande de Gaza ; un autre million dans le reste d'Israël.

BIBLIOGRAPHIE

Baduel (Pierre Robert), "Le Front de l'État. Éléments pour une approche comparative autour de la Méditerranée" in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, Aix en Provence : Édisud, n° 48-49, 1988, pp. 127 - 164.

Bertin (Jacques), *Sémiologie graphique. Les diagrammes - Les réseaux - Les cartes*, Paris : Gauthier-Villars / Paris - La Haye : Mouton, 1967, 431p.

Bertin (Jacques), *Le graphique et le traitement graphique de l'information*, Paris : Flammarion, 1977, 277 p.

Bourgey (André), et Mutin (Georges), "La péninsule arabique, ordre tribal et pétrolier", in *Afrique du Nord - Moyen-Orient - Monde indien*, tome 8, *Géographie Universelle*, Belin-Reclus, 1995, pp. 141 - 160.

Bousnina (Mongi), Miossec (Jean-Marie) et Picheral (Henri), "Réflexions rapides sur quelques rapports entre culture et espace géographique", in *L'espace géographique*, n° 4, 1981, pp. 275 - 280.

De Maximy (René), "Du bon usage d'une cartographie sommaire", in *La cartographie en débat, Représenter ou convaincre*, Paris : Kathala-Orstom, 1995, pp. 19 - 30.

Dortier (Jean-François), "Les mystères de la communication", in *Sciences Humaines*, Hors série n° 16, 1997, pp. 6 - 11.

Farinelli (Franco), "Pour une théorie générale de la géographie", in *Géorythmes* n° 5, 1989, 81 p.

Ferras (Robert), "Niveaux géographiques, échelles spatiales", in *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Économica, 1995, pp. 401 à 419.

Gumuchian (Hervé), *Représentations et aménagement du territoire*, Paris : Anthropos-Économica, 1991, 143 p.

Harley (Brian), "Cartes, savoir et pouvoir", pp. 19 - 51, "Déconstruire la carte", pp. 61 - 85, in *Le pouvoir des cartes - J. Brian Harley et la cartographie* (textes édités par A. Bailly et P. Gould), Paris : Economica-Anthropos, 1995, 120 p.

Jacob (Christian), *L'empire des cartes - Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris : Albin Michel, 1992, 532 p.

Joly (Fernand), *La cartographie*, Magellan, PUF, 1976, 276 p.

Lussault (Michel), *Une problématique de l'image en géographie*, in *Collection Sciences de la Ville* n° 14, Tours : Publication des Maisons des Sciences de la Ville, Université François Rabelais, 1997, pp. 15 - 21.

Marin (Louis), *De la représentation*, Collection Hautes Études, Paris : Gallimard/Le Seuil, 1994, 400 p.

Morin (Edgar), "La nature des idées", in *Sciences Humaines*, Hors série n° 21, 1998, pp. 6 - 10.

Prunier (Gérard), "Somaliland, le pays qui n'existe pas", *Le Monde Diplomatique*, Octobre 1997.

Racine (Jean-Bernard), "Les Suisses et l'Europe : question d'échelle", in *Mappemonde*, 1997-3, pp. 31 - 34.

Sallenave (Danielle), *Le don des morts*, Paris : Gallimard, 1990.

Troin (Jean-François), "Le Maroc, Occident du monde arabe", in *Afrique du Nord - Moyen-Orient - Monde indien*, tome 8, *Géographie Universelle*, (sous la direction de R. Brunet), Belin-Reclus, 1995, pp. 76 - 90.

PROJET SOCIAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA COLONISATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA LIBYE (1938-1940)

FEDERICO CRESTI

Federico Cresti, est Professeur à la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de Catane. Il travaille sur le Maghreb depuis plusieurs années, et s'est notamment intéressé à l'histoire de la colonisation italienne en Libye et en Erythrée.

LA LIBYE : UN ÉPISODE ATYPIQUE DE LA COLONISATION DU MAGHREB ?

La colonisation italienne en Libye a suivi un parcours chronologique assez particulier, qui la différencie des autres entreprises coloniales au Maghreb : en effet, initié avec le débarquement des troupes italiennes à Tripoli le 5 octobre 1911, l'épisode colonial se termina en 1943, lorsque les armées des forces alliées occupèrent le territoire libyen, établissant des administrations militaires provisoires à la place de l'administration italienne. Il s'agit donc d'une colonisation relativement brève, qui fut en outre, en grande partie, marquée par la guerre : de révolte en répression, l'ensemble du territoire libyen ne fut déclaré définitivement pacifié qu'au début des années trente¹.

La phase destructive de l'entreprise coloniale fut très longue et particulièrement douloureuse pour la population, surtout en Cyrénaïque. Ici, sous la conduite du gouverneur Pietro Badoglio et du général Rodolfo Graziani, on mena une guerre totale contre les "rebelles", ce qui conduisit entre autres une grande partie de la population nomade du *jabâl* insoumis - environ cent mille personnes, soit *grosso modo* la moitié de la population totale de la Cyrénaïque - dans des camps de concentration de la

région littorale contrôlée par l'armée coloniale. Une bonne partie des prisonniers, détenus pendant près de trois ans, trouvèrent la mort dans ces camps². Si l'on ajoute les morts au combat et les quelques dizaines de milliers de personnes qui avaient fui l'occupation italienne en se réfugiant à l'étranger, en particulier en Égypte, on comprendra comment la Libye orientale, déjà très peu peuplée avant la conquête italienne, avait perdu au début des années trente une grande partie de sa population, surtout parmi les tribus nomades qui vivaient du pastoralisme.

Parmi les raisons qui avaient conduit en 1911 le gouvernement italien présidé par le libéral Giovanni Giolitti à décider de l'occupation du territoire libyen - mises à part bien entendu les raisons, décisives, liées à la politique internationale ou aux ambitions coloniales de certains milieux d'affaires - il faut citer l'espoir de résoudre le très grave problème de l'émigration italienne en offrant aux travailleurs nationaux sans emploi un débouché dans un territoire appartenant à la mère patrie. La presse, en particulier la presse nationaliste qui poussait à la reprise des entreprises coloniales, avait fortement mis l'accent sur ce point, allant jusqu'à affirmer que le territoire libyen possédait des ressources suffisantes pour accueillir des millions de nouveaux habitants³. On estimait en particulier que l'exploitation de ce nouveau territoire allait permettre le développement d'une petite propriété agricole coloniale susceptible d'absorber une partie importante de l'émigration italienne.

Les commissions d'enquête envoyées en Libye en 1912 et 1913 révélèrent assez clairement les limites de cette illusion : l'une d'entre elles, en particulier, exclut catégoriquement la possibilité de réaliser une colonisation de peuplement, et se prononça en faveur d'un projet de

développement agricole de la colonie qui associait capitaux et savoir-faire italiens à la main-d'œuvre locale⁴. Ces considérations, liées aux difficultés d'un contrôle effectif du territoire libyen et aux incertitudes de la politique coloniale des gouvernements libéraux, amenèrent à la définition, vers la fin de la première guerre mondiale, d'un projet de gestion indirecte de la colonisation qui laissait une grande place au développement civil et économique de la population autochtone. Le ministre des Colonies, Colosimo, affirmait au début de 1918 : "en Libye [...] il faut trouver un accord pour progresser, en guidant les populations, et non pas en les écartant : en aidant à la mise en valeur, pour le bénéfice de tous [...] : en poussant graduellement l'élévation des indigènes selon leurs capacités, et non pas en les obligeant à une organisation qui répond à une civilisation avancée [...] en les associant à des administrations locales : en en faisant, en somme, des coopérateurs sous la direction italienne. Bref, en répudiant la théorie du *refoulement* et de l'*assimilation*, mettre en pratique la *politique d'association* dans le but de rapprocher les Italiens et les indigènes : accueillir ceux-ci comme collaborateurs et associés, tout en respectant leur religion, leurs coutumes, et en faisant pénétrer le progrès parmi les populations, en se servant surtout de l'hygiène avec l'assistance médicale, de l'école dans le sens large du mot, et en promouvant l'agriculture et le commerce"⁵.

Cette ligne politique porta à la promulgation des *Statuti libici* (ou Loi fondamentale, *al-qanūn al-asāsī*) en 1919, qui prévoyaient entre autres l'octroi de la citoyenneté italienne aux Libyens et une large autonomie aux gouvernements locaux, avec l'élection de deux parlements, un pour la Tripolitaine et un pour la Cyrénaïque. Dans cette nouvelle perspective, la présence italienne dans le secteur agricole de la colonie eut un développement très restreint : d'après le recensement de décembre 1921 (le premier de la colonie) on comptait 93 travailleurs métropolitains dans l'agriculture ; le domaine colonial, en grande partie héritage du domaine ottoman, possédait un peu plus de 9 000 hectares de terrains, dont 3 600 en concession à des entrepreneurs italiens⁶.

Avec la prise progressive du pouvoir par le fascisme en Italie (la marche sur Rome, épisode préluant à la formation du premier gouvernement Mussolini, date du 28 octobre 1922) on assista à des changements qui affectèrent également en profondeur la politique coloniale. Du projet de gouvernement indirect (sans oublier toutefois

qu'en Tripolitaine ce projet n'arriva jamais au stade de la réalisation, faute d'une réelle volonté politique du côté italien et sous la poussée des revendications nationalistes des Tripolitains) on passa à l'affirmation de la nécessité du contrôle total et absolu du territoire et de la "reconquête" militaire des zones insoumises : toute idée de participation de la population locale au gouvernement de la colonie disparut des programmes et les *Statuti* furent de fait abrogés. Une série d'opérations de police et de véritables opérations de guerre

opéra graduellement la soumission du territoire et la pacification définitive fut proclamée le 24 janvier 1932.



LA LIBYE AGRAIRE : TERRE PROMISE ET "CAISSON DE SABLE"⁷

Déjà, au cours de la première phase de la reconquête fasciste de la Libye, le domaine colonial s'était enrichi grâce à de nouvelles lois qui permettaient de considérer comme domaniales les terres non cultivées⁸, ainsi qu'avec la confiscation des terres appartenant aux "rebelles". De 1922 à 1926, en Tripolitaine 31 000 hectares de ces

terrains, les meilleurs, furent donnés à des concessionnaires italiens pour y développer une colonisation privée de type capitaliste.

La période qui va de 1926 au début des années trente représente un moment très important pour la redéfinition de la politique agraire de la colonie. La colonisation privée connue en 1926 une forte crise lorsque des conditions climatiques particulièrement difficiles en montrèrent les limites cumulant les déficits de gestion avec l'abandon de plusieurs concessions. Un bilan de la colonisation agraire montra alors, entre autres, que la colonisation privée n'avait provoqué en fait qu'un afflux très modeste de main-d'œuvre italienne, ce qui était normal, puisque la main-d'œuvre locale était beaucoup moins chère. À partir de cette constatation, et dans le but de relancer la politique d'immigration italienne, le gouvernement précisa de nouveaux objectifs à atteindre : d'une simple colonisation agraire de caractère économique on passerait à une colonisation se proposant des buts principalement démographiques. Les capitalistes privés ne pouvant disposer de moyens financiers suffisants pour réaliser un emploi massif de main-d'œuvre italienne, l'Etat interviendrait directement, avec l'offre de crédits et d'autres avantages.

Un nouveau débat s'engagea parmi les experts et les politiques sur la dimension effective de l'immigration que les caractères du territoire colonial pouvaient permettre : si les premiers restaient très prudents, se bornant à parler de quelques dizaines de milliers d'agriculteurs

italiens absorbés par la colonie après une période assez longue, les hommes politiques se lançaient encore une fois dans des évaluations mirobolantes, d'après lesquelles des centaines de milliers de travailleurs de la mère patrie pourraient trouver un emploi en Libye en l'espace de quelques décennies⁹.

Les crédits concédés par l'État permirent en effet d'élargir la présence des agriculteurs italiens, mais de façon assez réduite : en 1933, sur les 100 000 hectares des concessions agricoles privées, on pouvait ainsi compter 1530 familles de colons métropolitains, soit environ 7500 personnes au total.

Les conditions politiques et économiques, au plan national et international, du début des années trente poussèrent de plus en plus le gouvernement de la mère patrie à renforcer son engagement en faveur de l'ouverture de la Libye à la main-d'œuvre italienne sans-emploi. La crise économique de la fin des années vingt et les restrictions posées à l'émigration vers les États-Unis, conjuguées avec la politique démographique du fascisme, avaient produit une très forte augmentation du chômage : l'agriculture était parmi les secteurs les plus frappés. Si en Italie la réponse du gouvernement à cette situation signifia une présence de plus en plus forte de l'État dans l'économie du pays et le lancement d'une politique de travaux publics et d'aménagement du territoire de très vaste portée, en Libye on assista au début de projets de colonisation dirigés par des entreprises de caractère public ou parapublic, avec un financement étatique plus ou moins direct, dont le but principal était de garantir un emploi à des travailleurs métropolitains au chômage.

LANCEMENT D'UNE COLONISATION DÉMOGRAPHIQUE INTENSIVE

Le schéma d'intervention qui fut adopté dès les premières phases de ce que l'on appellera quelque temps plus tard la colonisation démographique intensive fut celui des *compronsori agricoli*. Sur des terrains du domaine mis à la disposition par le gouvernement colonial (il devait

s'agir, bien évidemment, de terrains propices à une mise en valeur agricole), on réalisait toutes les infrastructures nécessaires au développement des cultures et à la vie des familles : routes et pistes, maisons d'habitation, puits et infrastructures hydrauliques, centres collectifs de services et de transformation des produits. Les familles choisies en Italie parmi celles qui en avaient fait la demande selon des critères définis par les organismes gouvernementaux, s'engageaient à résider et à travailler sur la concession de façon exclusive ; elles devaient recevoir périodiquement des sommes d'argent pour toute période improductive ou insuffisamment productive de leurs terres, puis restituer cet argent et racheter par les produits de leur travail la ferme, les outils et la terre qu'elles recevaient dans un laps de temps convenable, évalué en général entre vingt et trente ans. On établissait

pour chaque concessionnaire un contrat (*disciplinare di concessione*) avec différentes clauses qui pouvaient varier d'un cas à l'autre selon la position, la dimension et la fertilité des terrains.

Une première expérience fut réalisée à Tigrinna, par l'*Azienda Tabacchi Italiani* (Entreprise des tabacs italiens) qui, dès la fin des années vingt, avait expérimenté la culture du tabac sur les hauteurs du Gharian. Des

FIG. 1 : LA RÉGION CÔTIÈRE DE LA LIBYE OCCIDENTALE
LES VILLAGES DE COLONISATION
(Source : F.Cresti, Oasi di italianità... cit., p. XXXVI)

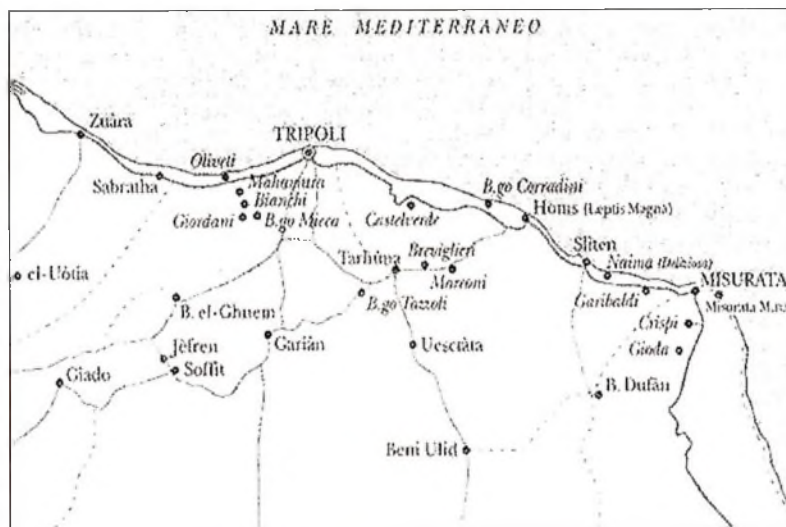
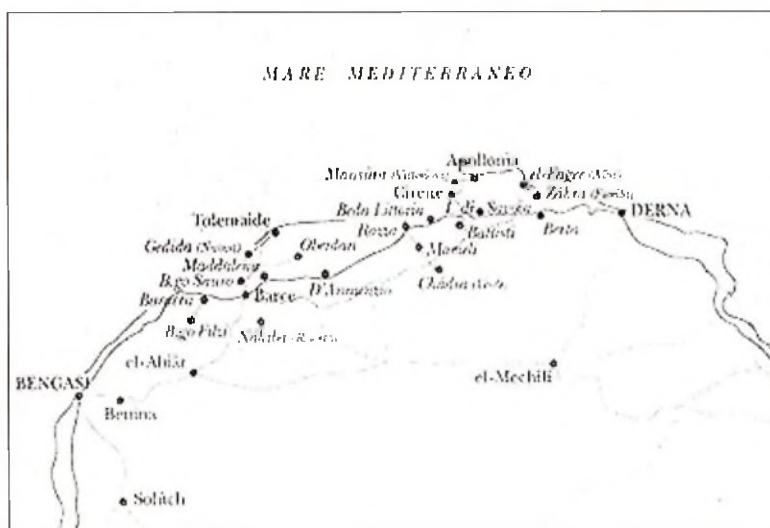


FIG. 2 : LA RÉGION CÔTIÈRE DE LA LIBYE ORIENTALE
LES VILLAGES DE COLONISATION
(Source : F.Cresti, Oasi di italianità... cit., p. XXXVI)



familles originaires des Abruzzes et de la province de Ferrare commencèrent à arriver en 1931 sur un *comprendorio* d'environ 1 000 hectares dont le peuplement atteignit le maximum de 299 familles en 1936, avec 1 794 personnes¹⁰.

C'est à une plus grande échelle, et cette fois-ci en Libye orientale, que devait agir l'*Ente per la colonizzazione della Cirenaica* (Office pour la colonisation de la Cyrénaïque), créé en 1932 comme entreprise mixte, financée par des capitaux publics et privés, qui avait reçu en concession de vastes terres du Jabâl Akhdar (Montagne Verte) afin d'y réaliser une colonisation destinée aux agriculteurs italiens. Cette région, haut plateau occupant une partie de la portion méditerranéenne de la Cyrénaïque, était du point de vue agricole le territoire le plus intéressant de la Libye de par ses conditions climatiques. Habité depuis toujours par une population clairsemée de nomades qui y pratiquaient l'élevage sous ses formes traditionnelles de transhumance, il était en 1932 pratiquement désert : ses anciens habitants (du moins ceux qui étaient encore vivants) étaient en grande partie internés dans les camps de concentration, ou bien avaient fui en Égypte ; les autres étaient morts sous les coups de la pacification coloniale.

Jusqu'au début des années trente, la présence italienne dans l'agriculture de la Cyrénaïque avait été encore moindre qu'en Tripolitaine : en 1931 on y comptait 429 agriculteurs italiens, dont 44 salariés, sur 14 000 hectares de concessions¹¹. En 1933 l'*Ente* accomplit une première phase de son programme de colonisation avec la construction de 150 fermes. Dans des territoires qui étaient presque totalement dépourvus de toute forme d'urbanisation, le schéma d'établissement rural de la colonisation s'enrichit d'un noyau urbain, le village de colonisation, où se concentraient tous les services destinés à la vie des communautés appelées à s'établir dans chaque *comprendorio*. Ces services pouvaient varier selon la dimension de la communauté immigrée elle-même, mais en général on trouvait dans chaque village les mêmes éléments : les bureaux de la municipalité et de la poste, la *casa del Fascio*, c'est-à-dire le bureau du parti fasciste et ses annexes, le poste de police, l'église, l'école, l'infirmerie, des magasins et le marché couvert, les bureaux des organismes de colonisation, une auberge et les résidences des fonctionnaires.

Au cours des toutes premières années de son activité, l'*Ente* réalisa quatre villages dans la zone la plus fertile de la Cyrénaïque : Beda Littoria, un nom qui conservait le souvenir de la *zâwiya al-baida*, l'un des sièges de la confrérie *sanûsiyya* dont les domaines et les biens avaient été confisqués sur tout le territoire de la colonie ; Primavera (Printemps), qui prit par la suite le nom du premier président de l'*Ente*, Luigi Razza; enfin Luigi di Savoia et Giovanni Berta.

De très graves difficultés se posèrent immédiatement en termes de gestion : avant tout, des problèmes de disponibilité de capitaux. La tâche et le programme de colonisation confiés à l'*Ente* s'avèrent beaucoup plus coûteux que prévu, et le financement insuffisant. La mise en valeur de terres vierges dans des zones dépourvues de toute infrastructure ne pouvait pas se faire – affirmaient

les techniciens – avec des moyens ordinaires : s'agissant d'une entreprise caractérisée par des buts essentiellement politiques et sociaux, l'État se devait d'intervenir avec de grands moyens, en abandonnant toute idée de rentabilité économique¹². Dans la situation de crise financière où versait l'Italie de l'époque, il n'était pas possible d'envisager immédiatement une augmentation du budget mis à la disposition de la Libye. On crut pouvoir résoudre en partie le problème avec la participation à l'entreprise de colonisation démographique de l'Institut de la Prévoyance (*Istituto nazionale fascista della Previdenza sociale*, INFPS) qui fut autorisé en 1935, à "promouvoir des initiatives [...] qui encouragent et favorisent la colonisation démographique [...] et la formation de la petite propriété paysanne" en Libye occidentale, avec une partie des fonds de l'assurance contre le chômage¹³. Presque en même temps, l'*Ente* fut autorisé à étendre son activité à l'ensemble du territoire colonial, devenant ainsi l'*Ente per la colonizzazione della Libia* (ECL).

Le recensement général de l'agriculture effectué en 1937 montre une progression de la présence agricole coloniale dans une phase de transition de la grande concession capitaliste à l'entreprise de taille moyenne ou petite : on dénombre une population agricole de 2 711 familles, soit 12 288 personnes au total. Plus du 80% de cette population travaille directement la terre. Les grandes concessions capitalistes occupent encore la plupart des surfaces cultivées, bien que les petites propriétés *in fieri* de la colonisation démographique commencent à avoir du poids dans l'ensemble ; un peu plus de 37% des terres coloniales sont occupées par des domaines de 10 à 50 hectares. Près de 700 familles travaillent dans les fermes aménagées et gérées par les organismes de la colonisation¹⁴.

ESQUISSE ET ANTINOMIES D'UN PROJET SOCIAL : LE PLAN DE 1938

On peut avancer qu'au moins jusqu'à 1934, date de l'arrivée à Tripoli d'Italo Balbo venu assumer le gouvernement de la Libye, aucun projet social concernant l'ensemble de la colonie n'avait vu le jour : dans leur simplicité un peu bornée, les interventions dont nous venons de parler se limitaient à favoriser une présence italienne sur l'ensemble du territoire, et au maximum à envisager l'éclosion d'une classe de petits propriétaires agricoles métropolitains à partir d'une masse de chômeurs arrivés de la mère patrie. La population autochtone, et en particulier sa partie la plus consistante, celle qui vivait de l'économie pastorale et nomade, brimée et frappée par la répression, n'avait dans le dessein impérialiste d'autre place que celle d'une main-d'œuvre très bon marché, employée dans les fermes italiennes ou sur les chantiers de construction¹⁵, ou comme chair à canon à utiliser dans d'autres aventures coloniales, ainsi que le montrera bientôt la conquête de l'Éthiopie.

Ce n'est qu'en 1938 qu'un programme de colonisation globale fut présenté par le gouvernement colonial¹⁶ : dans ce *Piano di colonizzazione demografica intensiva della Libia* la ligne politique de l'intervention ne se bornait plus aux seules considérations concernant les bénéficiaires

qu'en tirerait la population italienne, comme la résorption partielle du chômage, mais prenait en considération l'ensemble de la société coloniale, dessinant un cadre général de développement et de rapports réciproques entre les communautés.

Le programme de 1938 se proposait avant tout de "créer dès maintenant une situation d'équilibre relatif entre la population métropolitaine et la population arabe", en tenant compte du rapport démographique fortement déficitaire des Italiens par rapport aux Libyens (de un à dix environ en 1937) et des risques d'affirmation d'un mouvement nationaliste engendré par l'amélioration récente "du niveau civil des populations arabes"¹⁷.

Afin de renforcer la présence italienne, le programme prévoyait l'accueil de trente mille nouveaux colons en deux ans, dont les vingt mille premiers devaient arriver en Libye fin 1938. Ces colons auraient été accueillis dans les villages et les *compensori* de colonisation aménagés par l'INFPS et l'ECL avec un financement de l'État atteignant 945 millions de liras. Un tiers environ de cette somme (321 millions) était destiné aux grands travaux d'aménagement général réalisés directement par le gouvernement : avant tout les travaux hydrauliques, qui comprenaient deux grands aqueducs, 35 puits artésiens et les infrastructures annexes, puis les routes (250 kilomètres) et les lignes de communication, ainsi que les premiers noyaux de 20 nouveaux villages agricoles. Un chiffre un peu plus important (380 millions) était destiné à la réalisation des fermes et à la première implantation des terrains agricoles, en particulier à la transformation des steppes en terrains labourables. La somme restante devait couvrir l'organisation technique de l'opération et les contributions prévues par la loi de bonification, qui auraient dû être versées par l'état dans les deux premières années de l'opération.

Afin de réaliser ce projet, le domaine de la colonie devait acquérir 250 000 nouveaux hectares de terrain, en grande partie dans les régions internes, mais aussi dans quelques zones côtières, telles la plaine de Barce et les territoires entre Zliten et Misurata et à l'est de Tripoli. Cependant, si cette acquisition ne posait pas de problèmes insolubles du point de vue technique ou juridique, elle aurait engendré un déséquilibre majeur : "la soustraction au milieu arabe de fortes disponibilités de terres". Ainsi, mise à part toute autre considération, un problème très grave aurait pu dériver de ce projet : l'afflux massif des Libyens vers les villes, que le gouverneur général avait toujours "essayé d'empêcher y compris par des moyens énergiques, afin de restituer l'élément humain à ses fonctions productives dans son milieu naturel". Balbo reconnaissait d'emblée que les activités pastorales et agricoles de la population locale étaient en contradiction avec le programme de colonisation métropolitaine. Toutefois, en ce qui concerne le pastoralisme - affirmait-il - il n'était ni politiquement opportun, ni économiquement avantageux de lui porter un coup mortel ; de même en ce qui concernait l'agriculture ne fallait-il absolument pas décourager, mais bien au contraire encourager par tous les moyens la tendance des populations de la côte à se fixer, avec l'abandon de la transhumance et l'évolution vers des formes d'économie agricole de marché.

Comment résoudre alors cette profonde antinomie étant donné que "la solution du problème du contrôle des libyens" résidait - à l'évidence - dans l'organisation des bergers nomades et dans la fixation au sol des populations côtières vivant de transhumance ?

Le programme de 1938 propose une seule solution, universelle : trouver de nouveaux terrains pour remplacer les terrains soustraits à la population autochtone, c'est-à-dire trouver l'eau.

Le pastoralisme, une fois les meilleures terres de l'intérieur occupées par les domaines de la colonisation démographique, devrait se réorganiser principalement dans deux régions : dans la zone côtière des Syrtes, qui va de la ville de Syrte à Agedabia, et au sud du Jabâl cyrénaïque. Ici, pendant l'hiver les eaux pluviales alimentent de très bons pâturages, mais la géologie des sols ne permet pas de conserver ces eaux au-delà de la saison des pluies : il suffirait de capter les eaux profondes par trois puits artésiens, forés à bonne distance, et l'on récupérerait ainsi "des milliers de kilomètres carrés de pâturages herbeux". De même, des puits artésiens capteraient les eaux profondes dans le territoire de Syrte : c'est ainsi que "le déplacement des troupeaux à partir des pâturages du Jabâl [...] par les Libyens [...] se ferait] volontiers et spontanément grâce à l'attrait des régions limitrophes offrant de meilleures conditions que les [zones de pâturage] actuelles".

Pour développer l'agriculture, le programme de 1938 envisage le renforcement de mesures déjà prises en faveur de la formation, à partir des terrains du domaine¹⁸, de "petites concessions libyennes [...] qui surgiront un peu partout aux marges des oasis côtières et des oasis sahariennes". Avant tout, on subdiviserait 3000 hectares de terres domaniales à Bir Silin (dans la plaine entre Zliten et Misurata, "une zone très demandée par les Arabes", où un puits artésien était en cours de forage) en 200 lots destinés aux agriculteurs libyens : cette opération ne devait rien coûter au gouvernement de la colonie, puisque l'aménagement des propriétés agricoles serait payé par "les ressources personnelles des arabes, aidés par diverses mesures de crédit". D'autres terrains irrigables réservés aux Libyens devaient être aménagés grâce à des forages non loin de Syrte, près de la zone destinée à l'élevage dans l'arrière-pays.

Le schéma d'ensemble du programme de colonisation prévoyait à longue échéance la réalisation d'une structure territoriale, mais aussi sociale et économique, où les zones agricoles habitées par la population métropolitaine côtoieraient d'autres zones agricoles destinées à la population arabe, les rapports entre elles répondant avant tout aux exigences de la population métropolitaine : "l'installation de tant de familles métropolitaines créera à côté de la vie des nationaux une série d'activités secondaires et auxiliaires des Libyens donnant du travail à de nombreuses familles arabes et créant de la sorte un courant réciproque d'intérêts réciproques [et] de compréhension mutuelle". Dans le cadre de l'"organisation totalitaire de la Libye" poursuivie par Balbo, les mesures économiques et l'aménagement du territoire destinés aux activités des populations autochtones devaient être accompagnés de mesures politiques telles que l'encadrement de

l'économie sous une forme corporatiste, et le regroupement des personnes au sein des organisations de masse du parti fasciste¹⁹ : ce seront-là - affirme-t-il - "les armes les plus puissantes dans les mains du Gouvernement par rapport aux Libyens qui, pour beaucoup de raisons, échappent à une action de contrôle direct et immédiat".

Dans la vision de Balbo, l'ensemble des mesures prises au cours des premières années de son gouvernement, que le programme de colonisation démographique intensive parachevait de façon spectaculaire, avait entre autres objectifs celui de réaliser une société nouvelle. On aurait créé "un nouveau type de citoyen italien de Libye, qui s'éloigne nettement du type de la tradition colonialiste et s'encadre parfaitement dans notre vie sociale. La vision de la [...] tribu errant dans le désert aux ordres d'un chef [...] ne sera plus qu'un lointain souvenir dans les nouvelles provinces libyennes, où brûle l'esprit innovateur et créateur du Régime Fasciste [...]. Nous n'avons plus en Libye des dominants et des dominés, mais des Italiens catholiques et des Italiens musulmans, les uns et les autres mis dans le destin enviable d'être les éléments constructeurs d'un organisme grand et puissant, l'Empire Fasciste"²⁰.

Il y a lieu de relever ici les limites rhétoriques de cette vision idyllique où se mêlent propagande fasciste et auto-satisfaction du gouverneur général : usons pour ce faire de la confrontation avec un passage, beaucoup plus réaliste, du programme de colonisation, là où le même Balbo affirme qu' "il est absolument nécessaire que dans un délai très bref en Libye on oppose à la masse des autochtones un bloc considérable constitué par des nationaux, qui ne manqueront pas, avec les mille tentacules de leurs intérêts, de contrôler - dans tous les sens du mot - les quatre provinces"²¹.

COLONISATION DÉMOGRAPHIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LES VILLAGES DE LA COLONISATION AGRAIRE

Ayant ainsi analysé le programme de colonisation et le dessein social qui le sous-tend, il nous reste à voir quelle fut sa réalisation dans les deux brèves années qui le séparent de la guerre mondiale (rappelons que la déclaration de guerre italienne date du 10 juin 1940).

En ce qui concerne la colonisation italienne, les deux immigrations de masse programmées pour le 28 octobre (jour anniversaire de la marche sur Rome) 1938 et la même date de l'année suivante se réalisèrent comme prévu. Trente mille personnes environ débarquèrent sur les côtes libyennes, et se répartirent dans l'ensemble des domaines qui avaient été aménagés.

Dans un laps de temps très restreint, moins d'un an, les services techniques du gouvernement et des offices de colonisation avaient veillé à la préparation de toutes les infrastructures et à l'aménagement des terrains qui devaient recevoir les premiers *Ventimila* (Vingt mille) à la fin de 1938 : ils avaient également préparé, au cours de 1939, l'accueil de dix mille nouveaux colons par l'agrandissement des terrains cultivables des zones agricoles choisies auparavant et l'aménagement de nouvelles zones.

De nouveaux villages avaient vu le jour dans les territoires de l'intérieur et dans les régions côtières. Sauf pour quelques villages de l'arrière-pays de Tripoli et du Jabâl en Libye occidentale, la colonne vertébrale du système des établissements agricoles était constituée par la *Litoranea libica* (route littorale libyenne), le très important axe routier long d'environ 2 000 kilomètres, qui avait été réalisé entre 1935 et 1937 et qui parcourait d'ouest en est la colonie, depuis la frontière tunisienne jusqu'en Égypte. S'éloignant parfois de la côte, comme dans la traversée du Jabâl Akhdar, cet axe avait facilité l'entreprise de colonisation démographique et permis de grandes économies dans le transport des matériaux nécessaires et des infrastructures à réaliser. Presque naturellement, mais aussi pour des raisons d'économie générale dans des régions qui par ailleurs n'étaient pas très riches en centres habités, on avait choisi de localiser les centres villageois de la colonisation le long de cet axe, là où la qualité du sol permettait la réalisation des *compensori*. C'est ainsi qu'en Libye occidentale les nouveaux villages de Oliveti, Castelverde, Corradini, Crispi e Gioda étaient traversés par la *Litoranea*, ou bien y étaient reliés par de courtes bretelles, de même que, en Libye orientale, les villages de Baracca, Filzi, Sauro, Maddalena, D'Annunzio, Battisti, et les premières réalisations de l'ECL, Beda Littoria, Luigi di Savoia, Razza ou Berta.

Les projets de ces différents villages furent confiés dans un premier temps aux Bureaux des Travaux publics de la colonie, puis à des bureaux d'architecture privés. Le plan commun aux premiers villages agricoles de Cyrénaïque se résumait en une place - qui pouvait être fermée sur elle-même ou encore ouverte sur l'un de ses côtés - autour de laquelle s'organisaient les édifices qui composaient le village. A Primavera et à Berta, par exemple, le schéma adopté était celui d'une place quadrangulaire entourée d'édifices : à l'intérieur de cette composition, l'église constituait le point de fuite de l'un des axes principaux de l'ensemble et son rôle prééminent se voyait encore souligné par divers éléments de décoration architecturale. Dans les deux autres villages, Beda e Luigi di Savoia, la place, par ailleurs de dimensions très modestes, était délimitée par les bâtiments alignés sur trois côtés d'un quadrilatère dont l'axe routier qui côtoyait le village et son *compensorio* longeait le quatrième côté.

Il convient de souligner que dans un premier temps la place constituait le village. Elle était en tout cas son élément générateur, le noyau à partir duquel les éléments successifs se seraient organisés dans l'espace environnant : c'est ainsi que dans quelques rares cas, comme par exemple dans le village Michele Bianchi (situé au sud-ouest de Tripoli, non loin de Azizia, qui aurait dû constituer un important centre de services), le projet prévoyait, à partir du noyau central, une disposition rayonnante d'éléments urbains tels qu'un quartier d'habitations ouvrières, une zone industrielle, un terrain de sport, un lotissement destiné aux ateliers et aux logements des artisans. Cependant, seul le noyau central du projet fut réalisé.

Le schéma pouvait s'enrichir, parfois, en raison de la plus grande importance donnée à un élément préexistant, comme ce fut le cas du village de Breveglieri, bâti à l'époque de l'arrivée des *Ventimila*, que nous pouvons

prendre comme exemple des villages de la dernière phase de colonisation. Ce village se situait dans une position centrale par rapport aux terrains de son *comprendorio*, un territoire à la forme plutôt allongée, qui s'étendait le long d'un axe principal est-ouest, la route Tarhuna-Cussabat, sur environ vingt kilomètres, et sur six ou sept kilomètres en direction nord-sud. Les édifices du village s'alignaient le long des trois côtés d'une place, la route principale longeant le quatrième. L'église, avec son clocher et le presbytère, occupait le fond de la place tandis que sur les deux autres côtés s'alignaient la municipalité, la *casa del Fascio* et la poste, l'école primaire (pour 200 élèves) et les logements des enseignants, l'infirmerie et le logement du médecin ; enfin, deux bâtiments réservés aux ateliers et au marché, d'autres logements, l'auberge et le poste de police. Le plan d'ensemble, comme on le voit, n'était pas nouveau : dans ce cas particulier toutefois, en face du village, au-delà de l'axe routier et juste de l'autre côté par rapport à l'église, s'élevaient les vestiges d'une ancienne construction, peut-être une ferme, d'époque romaine. Tout le village avait été organisé à partir du symbole idéal constitué par cette ruine d'une plus ancienne présence "italique", dont les sillons devaient être ouverts à nouveau par les colons.

Symboles de l'appartenance et lien mnémorique avec les lieux d'origine de la métropole, les villages assumaient les formes d'une architecture aux différents visages, suivant en cela l'architecture italienne de l'époque : des registres quelque peu cubistes et vaguement rationalistes des villages de Gioda et de Battisti, à la rigidité fasciste et monumentale qui donnait au village d'Oliveti des allures de cimetière, et aux éléments architecturaux quelque peu expressionnistes et fortement marqués par la ruralité, comme les grands toits en pente double choisis pour le village D'Annunzio qui semblait tout droit venu de la plaine du Pô, pluie et brouillard en moins²².

Dans l'ensemble, on réalisa en Cyrénaïque douze villages et *borghi* (bourgades, villages de moindre importance) pour les agriculteurs métropolitains, et douze également en Tripolitaine²³. Les terrains des fermes attenants aux villages avaient une surface allant de 15 à 50 hectares, en fonction de la disponibilité d'eau et des cultures à développer. Au total, un peu plus de 133 000 hectares de terres avaient été mis à la disposition de la colonisation démographique.

En ce qui concerne les mesures prévues par le programme de colonisation en faveur de la population arabe, il conviendra de distinguer les aménagements prévus pour le pastoralisme de ceux prévus pour l'agriculture. Aucun document, à notre connaissance, ne permet d'affirmer que l'aménagement des pâturages dans le territoire de Syrte dépassa le stade du projet. Pour ce qui est du plan d'élargissement des terres de pâturage au sud du Jabâl Akhdar, on ne réalisa que les études techniques qui ajoutèrent au schéma initial le projet de deux villages agropastoraux (qui auraient pris les noms de Chadra et Nahiba). Le projet d'exploitation des eaux souterraines de la région présaharienne de la Cyrénaïque n'était pas en lui-même totalement fantasque : comme des réalisations plus récentes l'ont montré, ce sous-sol contenait effectivement les réserves hydriques supposées. Les moyens techniques et

les ressources financières manquaient toutefois pour concrétiser ce projet, et la priorité dans les travaux jouait en faveur de la colonisation agricole, désavantageant objectivement les populations vivant du pastoralisme. Ceci mis à part, il faut ajouter qu'en tout cas les parcours qui auraient dû remplacer pour les tribus nomades les territoires perdus du Jabâl Akhdar étaient d'une qualité très inférieure, et que l'on peut sans nul doute qualifier de vol l'échange de terres fertiles pour les colons italiens contre les terres pré-désertiques et désertiques des Syrtes accordées aux tribus bédouines²⁴. D'autres mesures en faveur du pastoralisme libyen furent prises en 1939, notamment un premier décret qui réservait à la population autochtone le monopole de l'élevage transhumant, et un autre qui instituait l'*Ente pastorale musulmano* (Office pastoral musulman), mais elles n'eurent aucune efficacité, vu l'évolution de la situation qui verrait la guerre éclater quelques mois plus tard.

Les résultats des mesures qui prévoyaient l'octroi de terrains du domaine aux agriculteurs arabes sont difficiles à évaluer faute de données suivies : dans la première année, on compta une trentaine de demandes de terrain et 150 demandes de concession de crédit en Libye occidentale²⁵, tandis qu'en Libye orientale on modifia le programme initial en décidant de créer sur les terrains disponibles, d'une extension assez réduite, des villages agricoles destinés aux Libyens semblables aux villages de la colonisation métropolitaine.

Les deux villages qui furent réalisés et peuplés en Libye orientale, Zahra (Fleurie) et El Fager (Aube) ne rencontrèrent pas, à en juger par les documents disponibles, un accueil particulièrement favorable de la part de la population musulmane, et il fut difficile de trouver des familles disposées à y résider²⁶. Ces deux villages se situaient à quelques kilomètres l'un de l'autre, dans la région côtière à l'ouest de Derna : les deux *comprendori*, à côté du village central, comptaient respectivement 43 hectares de terrain subdivisés en 22 fermes, et 50 hectares portant 10 fermes. Deux autres villages (Gedida et Mansura) furent projetés, le long de la côte, au cours des campagnes de colonisation de 1939 et 1940 : le premier, de 500 hectares pour 50 fermes, vit la construction des maisons achevée dès les premiers mois de 1940²⁷, mais il ne fut jamais peuplé ; le deuxième demeura au stade de projet, de même que les villages de la zone pastorale (Chadra et Nahiba) que nous avons déjà mentionnés.

Le schéma d'aménagement qui résulte de ces réalisations subdivise tout le territoire de la Cyrénaïque utile au nord de Benghazi en trois bandes *grosso modo* parallèles : une bande côtière assez étroite, de la mer aux premiers remparts du Jabâl Akhdar, où des centres agricoles réservés à la colonisation musulmane devaient se développer ; une bande intermédiaire, qui comprenait toutes les bonnes terres de la Montagne Verte réservées aux agriculteurs métropolitains ; enfin une bande plus méridionale, pré-saharienne, destinée aux populations nomades et au développement de l'élevage dans ses formes traditionnelles, grâce aux nouvelles ressources hydrauliques. Des zones de passage strictement délimitées reliaient dans un premier temps la côte aux pâturages du sud, afin de permettre la transhumance saisonnière du bétail, mais

elles furent en grande partie abolies lorsque des conflits éclatèrent entre paysans et bergers à la suite de dégâts causés aux cultures par les troupeaux²⁸.

En ce qui concerne la Libye occidentale, le centre de colonisation musulmane prévu en priorité dans le programme de Balbo non loin de Zliten (qui prit le nom de Naima, Délicieuse) vit la construction en 1939 de 80 maisons, avec des lots de terrain de 5 hectares chacune. Au cours de la même saison les terrains furent labourés et des oliviers plantés, mais le retard pris par le forage des puits ne permit pas de le peupler, faute d'eau. En revanche, non loin de Zavia, à l'ouest de Tripoli, surgit le village de Mahamura (Fleurissante, qui prit le nom de Balbo quelque temps après sa mort) ; il fut considéré par les experts comme un succès, probablement le seul dans le domaine de la colonisation musulmane. Autour du village, on réalisa 100 fermes de quatre hectares chacune, et la présence d'une eau abondante permit le développement de la culture de palmiers et d'arbres fruitiers : en 1940, 99 familles musulmanes y habitaient.

Alors qu'il définissait le programme de l'année 1940, quelques mois avant sa mort, dans une situation de plus en plus grave faute de moyens financiers et dans la perspective menaçante de la guerre, Balbo avait décidé de réduire de façon draconienne le programme de colonisation métropolitaine : la colonisation musulmane, par contre, aurait été favorisée et l'on prévoyait la construction de six nouveaux villages au cours de l'année²⁹.

LES DERNIERS FEUX DU PROJET SOCIAL COLONIAL

Avec l'entrée en guerre de l'Italie, toute nouvelle réalisation dans le domaine de la colonisation agraire fut arrêtée. La Libye orientale devint bientôt un théâtre de guerre et à la fin de 1942 tous les colons en furent évacués : avec l'occupation anglaise, les anciens habitants reprirent possession des terrains du Jabâl Akhdar, et les traces de la présence coloniale s'estompèrent peu à peu. En Tripolitaine, par contre, les agriculteurs de la colonisation démographique, bien que réduits en nombre, continuèrent leur activité bien au-delà de l'occupation alliée et de la proclamation de l'indépendance de la Libye. Ceux qui restèrent, devenus propriétaires de leurs terres, furent définitivement chassés du pays après le coup d'Etat des officiers libres de 1969.

Quelle conclusion tirer de ce rapide examen ? L'inégalité du projet social de la colonisation démographique était évidente en soi, et se reflétait dans sa projection spatiale et territoriale. La population musulmane, malgré les affirmations grandiloquentes de Balbo, devait être maintenue dans une position subalterne, économiquement et politiquement soumise et subordonnée : bien évidemment, les mesures prises en sa faveur dans la période suivant 1934 auraient graduellement amélioré la situation économique et civile de cette population, mais l'objectif du dessein social primitif restait de garantir son contrôle - non plus, ou plus seulement, par des moyens de coercition - et d'assurer la stabilité du pays sous la domination italienne.

Si le gouverneur Balbo pouvait bien envisager, dans le long terme, la disparition des catégories dominants/dominés en Libye, dans la réalité les instruments permettant de perpétuer cette situation s'inscrivaient dans les programmes d'aménagement du territoire et sur le territoire lui-même, par une répartition des ressources très inégalitaire que l'on essayait de cacher derrière de grands discours, mais qui était très évidente au vu des résultats de la période 1938-1940 : les terres les meilleures aux immigrants italiens, ce qui restait aux populations locales : 133 000 hectares propices à la culture pour les agriculteurs italiens, 1 400 (dont environ 500 seulement effectivement assignés) aux paysans libyens ; des lots de 15 à 50 hectares pour les Italiens, des lots de 2 à 10 hectares pour les Libyens ; les activités pastorales, réservées, il est vrai, *in toto* aux autochtones, mais reléguées dans les territoires arides les plus difficiles.

Balbo pouvait, dans ses discours, rêver d'une époque où un courant d'intérêts réciproques et de compréhension mutuelle aurait lié familles italiennes et libyennes, mais ce lien n'aurait pu se tisser que très difficilement par-dessus les barrières qu'il élevait lui-même lorsqu'il disposait qu' "il faut de plus en plus éloigner des centres de colonisation [métropolitains] l'élément musulman, puisque les *compensori* de colonisation doivent devenir au plus tôt ce qu'ils sont presque déjà, de véritables îles ethniques de nationaux"³⁰.

NOTES

1. Il faut souligner, toutefois, que les vicissitudes de la conquête furent différentes dans les territoires qui formèrent par la suite la Libye italienne. En Tripolitaine la pacification se termina quelques années plus tôt, en 1930, mais tous les territoires utiles, c'est-à-dire les territoires de la côte et du Jabâl tripolitains, étaient déjà depuis 1924 sous contrôle colonial : ce n'est qu'entre 1928 et 1930 que furent occupés les territoires désertiques de la Syrie, de la Hamada al-Hamma et du Fezzan. En Cyrénaïque, par contre, la zone utile, en particulier la Montagne Verte (le Jabâl Akhdar), ne fut occupée totalement et définitivement qu'en 1930 et 1931, tandis que l'occupation des zones désertiques du sud, l'oasis de Koufra en particulier, s'acheva à la fin de 1931 (cf. entre autres A. Del Boca, *Gli italiani in Libia. Dal fascismo a Gheddafi*, Mondadori, Milano 1994 - 1ère éd. : Laterza, Roma-Bari 1988 ; J. L. Miège, *L'impérialisme colonial italien*, Soc. d'éd. d'enseignement supérieur, Paris 1968).

2. Sur la déportation des tribus nomades de Cyrénaïque et sur les camps de concentration, cf. entre autres E. Salerno, *Genocidio in Libia*, Sugarco, Milano 1979 ; G. Roach, *La repressione della resistenza in Cirenaica (1927-1931)*, in Coll., *Omar al-Mukhtar e la riconquista fascista della Libia*, Marzorati, Milano 1981, pp. 53-189 ; A. Del Boca, *op. cit.*, pp. 179-189. L'estimation la plus couramment acceptée est d'environ 40.000 morts dans les camps.

3. Cf. E. Corradini, *L'ora di Tripoli*, Milano 1911, p. 14 ; G. Beviene, *Come siamo andati a Tripoli*, Bocca, Torino 1912, *passim*. Mis à part les pamphlets de propagande favorables à l'entreprise coloniale, les mêmes affirmations se voient confirmées dans des notes de renseignements officielles au gouvernement sur la situation de la Libye au début de notre siècle.

4. Il s'agit de la commission Bertolini, du nom du ministre des Colonies, qui eut toutefois la possibilité d'examiner uniquement le territoire aux alentours de Tripoli.

5. *Relazione sulla situazione politica, economica ed amministrativa delle colonie italiane presentata dal Ministro delle Colonie (Colosimo) nella tornata del 23 febbraio 1918*, Camera dei Deputati, Roma, 1918, p. 207.

6. Cf. Istituto Centrale di Statistica, *Censimento delle Colonie italiane al 1 dicembre 1921*, Roma, 1930, *passim*; Governo della Tripolitania, *Tripolitania economica*, Tripoli 1931, p. 21; C. G. Segrè, *Fourth Shore. The Italian Colonization of Libya*, The University of Chicago Press, Chicago-London 1974, *passim*.

7. Pour les détracteurs de la colonisation, l'appellation de *scatolone di sabbia* pour la Libye était d'un usage courant.

8. Sur le problème foncier des premières années de la colonisation libyenne, cf. F. Cavazza, *Inizi e sviluppi della colonizzazione agraria in Tripolitania*, in Coll., *La valorizzazione agraria delle colonie italiane*, Bologna 1933; J. Despois, *La colonisation italienne en Libye. Problèmes et méthodes*, Larose, Paris 1935, p. 53 et *passim*.

9. Par exemple, en 1928, un expert (De Cillis), évaluant la superficie maximum que l'on aurait pu mettre à la disposition des colons, jugeait que 60.000 italiens environ auraient pu trouver une perspective économique viable en Libye dans un délai de 45 ans. Le ministre des Colonies, Federzoni, avait affirmé dans un discours de 1927 au Parlement que 300.000 italiens au moins auraient "vécu, travaillé et prospéré" en Libye en l'espace d'un quart de siècle (cf. F. Cresti, *Oasi di italianità. La Libia della colonizzazione agraria tra fascismo, guerra e indipendenza (1935-1956)*, SEI, Torino 1996, pp. XXIII-XXIV). Alessandro Lessona, qui fut entre autre secrétaire d'état aux Colonies, affirmait de son côté que la terre libyenne aurait offert à long terme de quoi vivre à 500.000 agriculteurs italiens au moins (A. Lessona, *Scritti e discorsi coloniali*, Milano 1935, p. 77).

10. Cf. F. Cresti, *Il primo esperimento di colonizzazione demografica in Tripolitania nei documenti d'archivio dell'Azienda Tabacchi Italiani*, in Coll., *Africana. Miscellanea di studi extraeuropei*, ETS, Pisa 1997, pp. 61-76.

11. Cf. A. Piccioli (éd.), *La nuova Italia d'Oltremare. L'opera del Fascismo nelle colonie*, 2 vol., Mondadori, Milano 1934, II, pp. 570-571.

12. A partir de l'exemple du financement du programme de la *bonifica integrale* (assainissement de tous les terrains marécageux, décidé par le gouvernement italien dans le cadre des grands travaux d'aménagement du territoire à la fin des années vingt), les experts des organismes de colonisation proposaient que l'Etat assume 75% (et au-delà) des coûts des opérations (cf. A. Maugini, *L'avvaloramento agricolo della Libia sotto l'aspetto tecnico*, in M. Giordano (éd.), *L'impero coloniale fascista*, De Agostini, Novara 1936, pp. 502-526).

13. Sur la participation de l'INFPS à la colonisation libyenne, cf. F. Cresti, *Oasi... Op cit.*

14. Cf. *Il primo censimento delle aziende agricole metropolitane della Libia al 21 aprile 1937*, in "Gli Annali dell'Africa Italiana", I, n°2/1938, pp. 642-661; C.G. Segrè, *op.cit.*, pp. 97-100.

15. G. Rochat (*op. cit.*, p. 185) a vu en particulier dans la politique de répression appliquée en Cyrénaïque "non seulement l'exigence de chasser les tribus semi-nomades des terres les plus fertiles du Djebel et de les contrôler étroitement [...], mais le dessein plus vaste de détruire la société traditionnelle des éleveurs du Djebel afin de les transformer en une réserve de main-d'oeuvre à bas prix toujours disponible". Dans les faits, on calcule qu'au printemps 1934 de 20 à 25% de la population expulsée du Djebel était employée sur les chantiers des travaux d'aménagement colonial (*ibid.*, p. 186).

16. Governo Generale della Libia, *Piano di colonizzazione demografica intensiva della Libia. Relazione a S.E. il Capo del Governo*, Tip. Militare del Comando Superiore Forze Armate Africa Settentrionale, Tripoli s.d. (1938). Ce document se compose de deux parties: le rapport de Balbo a Mussolini (pp. 3-16), dont nous citons quelques phrases

sans renvoyer aux pages afin de ne pas trop alourdir notre texte, et le rapport technique des experts au gouverneur général (avec une annexe sur la description et la chronologie des travaux) (pp. 21-41).

17. On fait allusion ici à une série de mesures qui avaient été prises avec l'avènement de Balbo en faveur de la population arabe: en particulier l'ouverture de nouvelles écoles et l'accès à l'éducation supérieure, auparavant nié aux musulmans de Libye (cf. I. Balbo, *La politica sociale fascista verso gli arabi della Libia*, in "Atti del Convegno Volta (4-11 ottobre 1938)", vol. I, Roma 1939, pp. 733-749).

18. Deux décrets de 1936 et 1937 avaient réglementé la concession de parcelles du domaine et de crédits pour l'amélioration agricole aux Libyens. Ces décrets voulaient être aussi une reconnaissance du loyalisme des Libyens qui s'étaient battus pour l'Italie au cours de la reconquête de la colonie et des récentes campagnes en Afrique orientale: en effet, les décrets prévoyaient d'accorder la préférence, lors des concessions de terres, aux mutilés et blessés des campagnes de Libye et d'Éthiopie, aux orphelins de guerre et aux anciens combattants (cf. G. Narducci, *Storia della colonizzazione della Cirenaica*, Ed. Arte e storia, Milano-Roma 1942, p. 129).

19. A la fin de 1935, par exemple, on avait constitué en Libye la *Gioventù Araba del Littorio* (Jeunesse Arabe du Littorio) qui correspondait aux organisations de caractère paramilitaire de la jeunesse fasciste italienne (cf. I. Balbo, *La politica sociale... cit.*, p. 748).

20. *Ibid.*, pp. 748-749.

21. Governo Generale della Libia, *Piano di colonizzazione... cit.*, p. 4.

Dans le cadre de la réforme administrative qui en 1934 avait unifié les anciens territoires de Tripolitaine et de Cyrénaïque, auparavant autonomes, en une seule entité, on avait institué quatre provinces assimilées, en 1939, aux provinces du territoire métropolitain: Tripoli, Misuata, Bengasi et Derna. Les territoires sahariens continuèrent à être administrés par un commandement militaire.

22. Sur les villages de la colonisation agraire, cf. aussi F. Cresti, *Edilizia ed urbanistica nella colonizzazione agraria della Libia (1922-1940)*, in "Storia urbana", n. 40, 1987, pp. 189-231.

23. Dans quelques cas, en Tripolitaine, là où des agglomérations urbaines existaient déjà non loin des terrains à mettre en valeur, on ne bâtit pas de nouveaux villages. Par ailleurs, plusieurs *comprensori* pouvaient se développer autour d'un seul centre villageois.

24. "Il s'agit d'un vol colossal, l'un des plus évidents et odieux qui aient été jamais réalisés en terre d'Afrique" (A. Del Boca, *op. cit.*, p. 258).

25. L'année agraire 1938-1939 vit accorder des crédits, pour un montant de 1.200.000 lires, à 86 propriétaires de la province de Tripoli (Istituto Agricolo Coloniale, *La colonizzazione agricola della Tripolitania*, Bardi, Roma, 1946, pp. 17-18); au total, jusqu'en 1942, on subventionna 220 projets d'amélioration pour 2 millions et demi de lires (cf. C.G. Segrè, *op. cit.*, p. 148).

26. Les rares témoignages disponibles permettent d'affirmer que la typologie même des villages et des fermes ne correspondait pas aux besoins et à la culture de la population locale: par exemple, les concessionnaires préféraient parfois continuer à vivre dans leurs tentes et utiliser les maisons pour héberger le bétail (cf. C.G. Segrè, *op. cit.*, p. 151).

27. Cf. FCL, *Conto consuntivo dell'esercizio 1939*, Abete, Roma s.d. (1941), p. VIII.

28. Cf. G. Palloni, *L'avvaloramento della Cirenaica*, in Ministero degli Affari Esteri, *L'Italia in Africa*, Serie economico-agraria, vol. I, t. III, Abete, Roma, 1971, p. 388.

29. Cf. F. Cresti, *Oasi... cit.*, p. 82.

30. D'après un rapport de Balbo sur la colonisation démographique en date du 30 janvier 1940 conservé dans les archives de l'INPS (cf. *ibid.*, pp. 75, 77).

◆ **AMAHAN Ali** : *Mutations sociales dans le Haut Atlas : les Ghoujdama*, Préface : Tassadit Yaçine, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Rabat, Éditions la Porte, Collection Méditerranée-Sud, 1998, 325 p.

L'auteur analyse les changements qui ont affecté, à la lumière de ceux qui ont touché le monde rural maghrébin, une tribu du Haut Atlas marocain, les "Ghoujdama", dont le territoire se situe entre les villes de Kalaat Sraghna au Nord et celle de Ouarzazet au sud. L'analyse suit l'enchaînement historique qui a affecté l'espace des *Ghoujdama*, depuis le début du XX^{ème} siècle, en passant par la domination du Glaoui, du protectorat et depuis l'indépendance marocaine. Deux systèmes, l'un moderne et généralement dominant, l'autre traditionnel, ancestral et parfois résistant, s'il arrive



qu'ils s'opposent, se complètent le plus souvent pour permettre au groupe d'évoluer et de se développer. L'ouvrage est réparti en quatre parties. Dans la première ("Les Ghoujdama à l'aube du XX^{ème} siècle"), l'auteur analyse les fondements de l'organisation sociale et communautaire traditionnelle : les ménages, (où, à la différence des groupes voisins, la polygamie est peu fréquente), la grande

famille, les lignages (*ddechouras*), et la fraction (*âdm*). La gestion des affaires communautaires et les relations avec l'extérieur figurent parmi les fonctions et les attributions principales des assemblées des *ddechouras* (*Ijmaât*). Dans la deuxième partie ("La double domination du Glaoui et du Protectorat ou la déstabilisation du système traditionnel"), l'auteur met l'accent sur les nouvelles règles de gestion des populations et de contrôle des territoires introduites par le protectorat français et leurs retombées sur l'organisation interne des *houjdama* et leur relation avec l'extérieur. La troisième partie ("Du protectorat à l'indépendance ou l'ouverture de la tribu sur l'extérieur") traite des changements apportés par la scolarisation, l'émigration, l'urbanisation et le regroupement de la population ; ou ceux ayant touché l'espace rural et les activités agricoles. Dans la quatrième partie ("L'environnement quotidien et la gestion du changement"), l'anthropologue qu'est l'auteur détaille l'évolution des manières d'habiter, l'uniformisation de la consommation alimentaire, le maintien de quelques habitudes vestimentaires, de quelques types de parures, ou leur disparition, et enfin les permanences ou les changements dans le domaine des festivités chez les *Ghoujdama*.

◆ **HERVIEU-LEGER, Danielle**, *La Religion en mouvement. Le pèlerin et le converti*, Paris, Flammarion, 1999, 291p.

A l'heure où les formes de religiosité s'individualisent et leurs manifestations se diversifient dans la société française d'une manière sans précédent, les divers acteurs sociaux s'interrogent sur le sens de cette évolution, en apparence contraire au processus historique de sécularisation des sociétés modernes. Dans cet ouvrage D. Hervieu-Léger propose de dégager quelques notions afin d'organiser l'étude du paysage religieux contemporain en France. Sa caractéristique principale étant la fluidité, le but est ici de réidentifier l'objet à partir de la diversité des faits observables. Pour ceci, les



deux figures très modernes du "pèlerin" et du "converti" sont analysées en détail. Elles permettent de décrire la scène religieuse actuelle comme une scène en *mouvement*, où l'accent est mis sur l'individu, son implication personnelle et sur la dimension émotionnelle de son engagement. A travers les exemples de grands pèlerinages européens (tels les "journées de Taizé"), l'auteur déduit que la "territorialisation symbolique de l'universalité catholique"

est remodelée par rapport à la territorialisation statique de la civilisation paroissiale. Par ailleurs, elle met en avant que le paradoxe des conversions dans un contexte de désinstitutionnalisation des religions n'est qu'apparent, puisque la crise des identités religieuses héritées favorise la circulation des croyants en quête d'une identité religieuse. Ces analyses permettent l'élaboration d'une typologie basée sur les formes de "validation de la croyance" qui identifie des modes d'existences sociales du religieux. Parmi les transformations sociales qu'impliquent cette nouvelle religiosité, la plus saisissante est la manière dont elle ébranle la notion de laïcité. Si l'État français se trouve aujourd'hui désemparé, devant ce qui est commodément et peut-être provisoirement regroupé sous le terme de "sectes", c'est parce que : *si l'État a pu longtemps renvoyer la question de la croyance au domaine de la vie privée des individus et affirmer sa parfaite neutralité vis-à-vis de toutes les religions, c'est parce qu'il savait, par ailleurs, pouvoir compter sur la capacité d'encadrement du croire des institutions religieuses représentatives. La désinstitutionnalisation actuelle du religieux fait exploser cette fiction. L'État découvre ainsi la nécessité de réinventer un rapport au religieux, rapport qui ne peut être fixe, tant l'objet en question est mouvant.*

♦ *Islam et changement social*, ouvrage collectif publié sous la direction de Mondher KILANI, Lausanne, Payot, Collection Sciences humaines, 1998, 334 p.

La vision orientaliste et médiatique d'un islam immobile et réfractaire à la modernité est battue en brèche par l'esprit et la lettre de cet ouvrage collectif dont l'ambition est de démontrer, à partir de cas empiriques, la dynamique d'une religion associée aux mouvements des cultures et des sociétés qui l'accueillent. En rupture avec les visions imprégnées de fixisme et d'essentialisme, les multiples contributions montrent que l'islam subit, ni plus ni moins que les autres religions, de profondes mutations au cours de la période contemporaine. Le mérite de cet ouvrage est de questionner également la notion même d'islam qui est d'une grande diversité et hétérogénéité en



fonction des contextes historiques, des régions géographiques et des enjeux politiques. C'est en pensant l'islam à partir de la problématique du changement qu'émergent à la surface des figures inédites d'acteurs, de nouveaux rapports entre États, économies et sociétés dans un contexte de mondialisation, mais aussi des expériences de sécularisation en Europe et dans les pays musulmans. L'ensemble traduit des luttes, des réadaptations et des recompositions à l'œuvre dans les cultures religieuses et profanes des Musulmans, balottés qu'ils sont par des courants, des tendances et des comportements certes contradictoires mais vécus en symbiose avec les valeurs des temps nouveaux. Les histoires contemporaines de la Turquie, de l'Iran et de la Tunisie révèlent la profondeur du choc de la modernité mais aussi la capacité des élites locales à assumer, parfois au prix de concessions douloureuses, les défis imposés. Dans ces trois pays soumis à une forte sécularisation mais aussi dans d'autres comme le Maroc, l'Algérie et l'Afghanistan, des acteurs fort dynamiques comme les jeunes, les entrepreneurs et les femmes militantes réinventent de nouvelles symboliques sociales et politiques. Le contact accru avec le monde extérieur accélère encore davantage le changement social qui secoue les anciennes structures d'autorité et de pouvoir comme la tribu, l'État et les communautés à idéologie traditionnelle dominante. C'est certainement l'islam en Europe qui est le plus astreint à l'adaptation et à l'innovation dans un contexte pluraliste et démocratique où l'héritage laïc se trouve lui-même soumis à des réaménagements politiques et idéologiques. En somme, cet ouvrage collectif permet une lecture nouvelle et nuancée de l'islam conçu comme religion, cultures et histoires différentielles interpellées, à des échelles différentes et à des rythmes de plus en plus accélérés, par les logiques de la modernité et de la mondialisation.

♦ **RADHWÂN Mahmûd**, *Les conflits frontaliers dans le monde arabe. Approche socio-historique et juridique de la question des frontières*, Beyrouth, Afriqiyya al-sharq, 1998, 247 p.

C'est une étude d'une facture assez classique que nous propose l'auteur. Dans un premier temps, il s'attache à montrer le rôle fondamental joué par les puissances coloniales dans la constitution d'États territoriaux nationaux dans cette région du monde. Leurs appétits impérialistes auraient empêché l'organisation des forces politiques arabes dans le cadre d'un État arabe uni et indépendant : pour se soustraire à la domination ottomane les mouvements nationalistes arabes avaient conclu des alliances avec les puissances étrangères, notamment avec la France et la Grande Bretagne ; or ces dernières qui

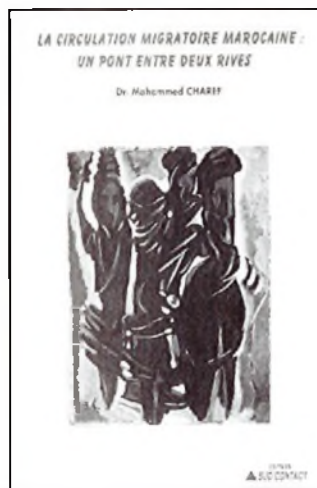


aspiraient à se partager des zones d'influences au "Moyen-Orient" ont violé les accords et promesses passés avec les acteurs nationalistes (les accords Sykes-Picot). Si la Grande-Bretagne a contribué au dessin des frontières au Machrek et dans le Golfe "arabe", la France a laissé une empreinte durable au Maghreb, bien que des entités préfigurant les États-Nations existassent déjà (les régences de l'empire ottoman et le royaume chérifien). En délimitant

les frontières sans consulter les acteurs locaux, ces deux grandes puissances sont à l'origine, pour une large part, des conflits frontaliers qui ont jalonné l'histoire de la région. Ensuite, l'auteur tente de faire une typologie des litiges frontaliers dans le monde arabe. La première catégorie de différends est liée au fait que certains États arabes ne se sont pas mis d'accord pour borner les frontières communes. La deuxième concerne la revendication par les parties en conflit de régions frontalières riches en ressources naturelles. Enfin la troisième a trait à la non reconnaissance des frontières par un État, ce qui revient pour ce dernier à nier l'existence de l'entité politique voisine. Certains de ces différends ont contribué à engendrer des conflits armés importants (entre l'Algérie et le Maroc pour la région de Tindouf, l'invasion du Koweït et la seconde guerre du Golfe en 1990). Ces différends frontaliers sont eux-mêmes à l'origine de la faiblesse des regroupements régionaux (la Ligue des États Arabes) et intra-régionaux (l'Union du Maghreb Arabe et le Conseil de Coopération du Golfe) qui ont montré leur incapacité à apporter une solution aux conflits de frontières entre les pays arabes. Empêtrés dans leurs contradictions, les États de la région recourent à des organisations internationales comme l'OUA et l'ONU ou à des voies diplomatiques pour régler leurs différends.

◆ **CHAREF Mohammed**, *La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives*, Agadir, Sud Contact, 1999, 312 p.

Nous assistons depuis un an, aux premières publications de travaux qui ont pour objet d'étude les circulations migratoires. Non que le sujet n'ait pas été étudié auparavant, R. MONTAGNE s'était déjà intéressé en 1954 aux va-et-vient des émigrants algériens entre la France et leur pays, mais il apparaît désormais comme sujet d'étude à part entière et contribue par-là à un élargissement de l'angle de vue pratiqué pour l'observation des phénomènes migratoires dont la complexité actuelle ne permet plus une vision depuis le seul pays d'accueil ou d'arrivée. Cette notion place véritablement le migrant non plus seulement dans un rapport aux nations mais bien dans la transnationalité de son rapport à des territoires. Ce sont les champs migratoires qui se distribuent



entre l'Europe et le reste du pourtour méditerranéen qui ont été la scène principale d'observation du phénomène. Le Laboratoire MIGRINTER de l'Université de Poitiers est à l'origine du développement et de l'étude de cette notion, à travers plusieurs axes de recherche repris dans plusieurs rapports dont un porte sur "les circulations migratoires des diasporas ouvrières" à travers les cas turc et marocain. Mohammed CHAREF, qui a participé à ce dernier travail, nous offre ici une synthèse de ses recherches sur le

thème, entamées depuis bientôt une vingtaine d'années au sein du Laboratoire. Une partie de sa thèse de géographie est réactualisée dans le premier chapitre de l'ouvrage sur les transferts monétaires à destination du pays d'origine. Autre thème émergent qui fait débat pour les sciences sociales : celui de la désignation des collectifs de migrants et des "liants" qui font sens, qualifiés tantôt d'ethniques, de communautaires, d'identitaires... L'auteur prend part à cette discussion en signalant les caractéristiques "diasporiques" des communautés marocaines en Europe dans son introduction au chapitre sur les moyens de communication électroniques, satellitaires et les télécommunications. La deuxième partie dessine une géographie des transports internationaux qui établit directement le lien entre migrations et transports. Il met en évidence l'apport économique de cette catégorie de consommateurs pour le secteur et l'apparition depuis les années 80 de transports "autoproduits" par les migrants, depuis l'étranger ou de retour au pays, au service de leurs compatriotes. L'originalité de ce travail est d'avoir tenté de comprendre et de décortiquer les composantes du lien entretenu avec le pays d'origine non pas seulement dans l'affirmation identitaire et ce qu'on appelle trop rapidement aujourd'hui un "repli communautaire" mais bien dans un va-et-vient permanent de la pensée, des intentions, des actions et du vécu du migrant. La deuxième originalité du livre est celle de son édition : rares sont les chercheurs marocains à publier des recherches sur le sujet et encore plus rares sont ceux à le faire avec une maison d'édition régionale marocaine, initiative qui mérite donc d'être encouragée.

◆ **LACHERAF Mostefa**, *Des noms et des lieux. Mémoires d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah Editions, 1998, 335p.

Le maître-mot de cette autobiographie d'intellectuel est l'ignorance. L'auteur se définit comme un militant (il adhère au Parti du Peuple Algérien en 1939, rejoint le F.L.N. dès la guerre), un diplomate (il est ambassadeur d'Algérie entre 1966 et 1977 puis entre 1979 et 1986), un chercheur (il a produit une quantité d'ouvrages sur l'histoire politique et culturelle algérienne), un voyageur ; il est aussi un écrivain (auteur d'un roman autobiographique resté inachevé et inédit) et un homme politique qui a eu ses heures d'influence (membre du Conseil National de la Révolution Algérienne, collabore à la rédaction de la Charte Nationale de 1975-76, ministre de l'Éducation Nationale dans le der-



nier gouvernement de Boumediène). Né en 1917, il rédige ces mémoires entre 1993 et 1995, à un moment de paroxysme des maux engendrés par cette ignorance et de déchirure au sein de la société de son pays. Issu d'une double culture française et arabe (études secondaires aux lycées de Ben Aknoun et d'Alger puis à la *Medersa Tha'alibiyya* ; études supérieures à La Sorbonne), Mostefa Lacheraf compose cet ouvrage comme une dénonciation des différentes formes que

prend "l'oubli" de l'Algérie, induit par les actions des bureaucrates de l'État algérien indépendant, dont la culture indigente a permis d'introduire et de développer une idéologie négatrice de la personnalité algérienne. La démonstration, faite au gré des souvenirs de l'auteur, est bâtie autour des noms de personnes et de lieux (d'où le titre de l'ouvrage), réceptacles d'une histoire millénaire maghrébine et algérienne. L'onomastique et l'anthroponymie ont justement été souvent bousculées par le mimétisme zélé "d'arabisants médiocres ou citoyens prétentieux courant derrière une identité de rechange". Lacheraf donne libre cours à sa défense du patrimoine algérien qui le nourrit depuis sa prime enfance, à travers son héritage familial et qu'il apprend à connaître tout au long de ses pérégrinations dans le pays : Al Karma (village natal), Sidi Aïssa ("sa vraie petite patrie de l'enfance"), Alger (ville natale de sa mère et lieu d'études), Bou Saâda (où il est nommé juge en 1942-43), ... sont les escales où il s'arrête longuement pour raconter son enfance et sa jeunesse et rappeler l'existence d'un monde ancestral refoulé. Cette longue évocation personnelle, truffée de considérations savantes, de réflexions générales et de références à des travaux antérieurs, dégage l'impression d'une vie exaltée, assombrie par les "simulacres culturels" auxquels l'Algérie algérienne a été livrée et que l'auteur ne se résout pas à voir mourir.

SCIENTES HUMAINES

N°96, Juillet 1999

Le destin des immigrés

Face aux questions de sociétés telles que la place des immigrés dans la construction du binôme "identité nationale" et "multiculturalisme" dans la société française, cette livraison de Sciences Humaines propose un dossier où les analyses historiques, sociologiques et politiques se conjuguent. L'historien P. Milza nous propose un regard sur le siècle dernier, et sur l'apport démographique et économique de chaque nouveau flux de migrants. L'auteur affirme que l'assimilation progressive est toujours opératoire à l'heure actuelle, en dépit de certains dysfonctionnements. Cette assimilation n'est d'ailleurs pas uniquement due aux institutions nationales englobantes : P. Barou se penche sur les stratégies individuelles d'intégration mises en œuvre par les migrants (Kabyles algériens à Marseille, Britanniques en Périgord ou Portugais à Champigny-sur-Marne) et constate la quasi-nécessité d'une première intégration au sein d'une communauté reconstituée. Il conclut que les parcours d'intégration passent d'abord par la reconnaissance des pairs, et décrit en conséquence les politiques d'intégration hâtives qui consistent à disperser les populations, sans accorder l'importance nécessaire au "lien social et à l'enracinement local". E. Taïeb propose une comparaison entre le "melting-pot américain" et le "creuset français", et J. Siméant soulève la question délicate des "sans-papiers", catégorie qui, ne bénéficiant pas de définition nette, regroupe des individus dans des situations juridiques et matérielles fort diverses. Suite à ce dossier, les travaux du psychologue américain P. Ekman sur les expressions faciales humaines et leur universalité sont présentés. Par ailleurs, les théories de J. Piaget et de N. Chomsky concernant l'acquisition du langage chez l'enfant s'affrontent dans un article limpide. Puis, la revue nous laisse avec une section très informative sur les nouvelles parutions, organisées par disciplines.

Sciences humaines
38, rue Rantheaume
BP 256 89004 Auxerre Cedex
www.scienceshumaines.fr

RIVES NORD MÉDITERRANÉENNES

N°2, 1999

Mutations politiques, mutations urbaines

Ce cahier spécial présente une synthèse, par Nicole GIRARD et Brigitte MARIN, des interventions faites depuis 1996 au sein du laboratoire Telemme, dans le cadre du programme interdisciplinaire *Villes et territoires* étudiant les "liens entre les transformations de la forme urbaine et la dynamique des rapports de pouvoir". Cinq nouvelles études de cas prolongent les premiers résultats édités dans la revue *Méditerranée* (1998 n° 2-3). Une comparaison entre différentes expériences de grands projets urbains menés par des autorités publiques à Barcelone (S. Michonneau), Rome (A.-M. Van Leeuwen-Maillet), Salonique (M. Anastasiadou), Istanbul (J. F. Pérouse) et Tripoli de Libye (N. Lafi), entre le XVIII^e siècle et le XX^e siècle, offre l'occasion d'élargir la perspective dans l'espace et dans le temps et d'approfondir le débat entre deux approches de l'analyse des transformations urbaines en Méditerranée, l'une privilégiant le rôle des acteurs et l'autre l'aménagement de l'espace comme enjeu de pouvoir. Les auteurs s'y interrogent, d'une part, sur les concurrences ou les conflits entre les instances territoriales, centrales ou locales, acteurs publics intervenant dans la gestion de l'espace, et, d'autre part, sur les représentations de la modernisation de la ville, la circulation des modèles urbanistiques, les modalités de leur diffusion et leur adaptation dans un environnement social particulier. L'exemple de la réorganisation de Tripoli, dans le cadre des réformes ottomanes, permet en particulier de voir comment une cité-État vit la mutation politique radicale provoquée par le retour, en 1835, d'une administration directe de la Porte : une *baladiya* (municipalité) devient l'instrument par lequel le pouvoir central met en place des projets urbains et sociaux, avant de devenir le lieu d'une succession de compromis entre différentes instances, et d'une "ottomanisation" des élites locales. Au-delà des présentations monographiques, le cahier ouvre des perspectives d'enquête sur les méthodes et les outils à l'usage de la comparaison dans les études urbaines. Des éléments de bibliographie et une liste des maîtrises et DEA soutenues en 1998 sous la direction des enseignants-chercheurs, membres de l'UMR Telemme, viennent compléter un dossier riche en informations et en réflexions.

TELEMME
5, rue du Château de l'Horloge
B.P.647, 13094 Aix-en-Provence Cedex 2

L'HOMME

N°148, Oct-Déc 1998

Lignage, Mariage, Héritage

Les thèmes annoncés dans le sous-titre, chers à l'anthropologie, sont traités dans le dossier principal de ce numéro de *L'Homme*, par le biais de 4 articles. G. Augustins pose la question de la mesure en ethnologie et applique la théorie des jeux et des réseaux afin de formaliser et d'analyser différents systèmes de perpétuation des groupes domestiques, qu'il caractérise par la densité du réseau de relation. J.-C. Muller étudie les structures semi-complexes de l'alliance matrimoniale du système de mariage de Dii de l'Adamaoua. F. Lauwert, quant à elle, choisit de parler du lignage et démontre que derrière un schéma structurel identique pour toutes les dynasties de souverains chinois, qui fondent leur légitimité sur un mandat céleste, se cache en réalité de grandes variétés. Dans le dernier article du dossier, C. Pasqualino analyse la place centrale de la femme dans la danse gitan, le Flamenco, notamment lors des fêtes de mariage, qu'elle interprète comme étant parallèle avec la répartition des rôles dans l'espace domestique : le centre est réservé à la femme alors que l'homme est cantonné à la périphérie. Par la suite, les articles touchent à des sujets plus variés. V. Boyer relate l'itinéraire d'une ancienne médium de culte de possession au Brésil, convertie au Pentecôtisme ; C. Seydou confronte deux genres de littérature orale dans la société peule du Mâssina (Mali), l'épopée, chantée par le griot, et la poésie religieuse, qui fait fusionner la parole et la musique, faisant appel à la fois à l'intellect et à l'affectif. La contribution de M. Naepels touchera tous ceux qui se sont retrouvés dans une position d'enquêteur, car c'est avec subtilité et franchise que l'auteur nous livre ses réflexions sur l'ambiguïté de la situation ethnologique. Puis, le concept de "culture mondiale", fort en vogue outre-Atlantique, est mis à l'épreuve de manière convaincante par J. Assayag.

Laboratoire d'Anthropologie sociale
Collège de France
52, rue Cardinal - Lemoine
75005 Paris

ESPRIT

N°7, Juillet 1999

La chanson, version française

La chanson est à l'honneur dans cette livraison qui propose un dossier sur les métamorphoses de la chanson française sous l'effet de la révolution technologique et de la mondialisation. Le paradoxe entre la popularité de la chanson et le peu de statut qui lui est réservé est ainsi expliqué : si la chanson n'est pas bonne à penser c'est parce qu'elle est indifférente aux valeurs de vérité et à la logique. La chanson de variété, est chose capricieuse et vague ; et sa forme évolue parfois très vite. Historiquement liée à la poésie, le texte de la chanson française est devenu accessoire. La période des cinquante dernières années marque ce tournant. On est passé de la chanson poétique ou à texte, avec Ferré, Brel ou Brassens, à une chanson où les paroles ne font que participer au climat musical de la chanson. Le succès est assumé par les aspects musicaux. La chanson d'après-guerre plaisait par le verbe, la chanson d'aujourd'hui plaît par l'attitude musicale et l'identité esthétique que véhicule le chanteur. Dans ce nouveau paysage où s'impose la variété anglo-saxonne, les différentes réflexions sur l'état actuel de la chanson française amènent à deux constats. Le premier est la permanence d'un trait distinctif de la chanson française comme mode d'expression de la poésie. Elle est traditionnellement le vecteur d'un équilibre entre le verbe et la musique. Le second constat, plus frappant, est l'essor depuis les quinze dernières années de la musique métissée. L'engouement pour la world music consacre le rap et le raï : deux genres où le métissage linguistique et musical modifie le paysage sonore. Dans le rap comme dans le raï, les paroles sont le vecteur d'une réappropriation linguistique dans une forme subversive. Le rap transgresse les normes par la diglossie, le verlan, les créations verbales hors des codes conventionnels, le raï réhabilite des parlers non reconnus officiellement.

Revue internationale
212, Rue Saint-Martin,
75003 Paris
revueesprit@aol.com
www.esprit.presse.fr

MAGHREB-MACHREK

N° 164, avril-juin 1999

Un Maroc en transition : alternance et continuités

Ce dossier consacré au Maroc, établi avant la disparition d'Hassan II, donne des points de repères sur l'importance des défis qui attendent le pays, sous le règne de Mohamed VI, un an après l'alternance gouvernementale. Coordonné par Alain Roussillon autour du paradigme de la réforme, dont la récurrence marocaine est ici patente, l'entre-soi d'un sujet national ou la praxéologie des ruptures impossibles, il traite du statut du territoire (Mohammed Naciri), de la succession des réformismes économiques (Noureddine El Aoufi), de la permanence du discours réformiste dans le secteur de l'éducation (Abdelatif Felk), de la relation entre réformes politiques et transition démocratique (Mohamed Tozy). Ce dernier dégage bien le paradoxe de la réforme, qui opère dans une configuration politique du compromis et de la négociation, les années quatre-vingt évacuant définitivement l'option putschiste, dans une formule du pacte politique. Mais ce consensus obtenu se retourne en quelque sorte contre le projet réformiste, par le contenu même du pacte sur l'institution monarchique, limitant les possibilités de mise en œuvre des changements institutionnels (portée de l'article 19 de la Constitution sur les prérogatives de la monarchie), ou la capacité d'intégration des islamistes dans le jeu politique, même si les élections de 1997 leur ont entrouvert les portes du Parlement et des conseils municipaux. D'où l'interrogation sur une transition démocratique qui suppose résolue la question de la nature démocratique du régime, et de son rapport au territoire, Mohammed Naciri établissant la permanence du "stress territorial" qui affecte l'État marocain. Territoire toujours au cœur des enjeux de pouvoir, mais jamais perçu et contrôlé sur un mode homogène, ce que soit par l'État makhzen ou par le pouvoir colonial, dualisant le territoire (makhzen/siba, utile/déshérité, arabe/berbère), et aujourd'hui travaillé par la mondialisation, sous de nouvelles modalités de la segmentation : Maroc de la mise à niveau, Maroc urbain des classes moyennes, Maroc des banlieues (et donc de l'exclusion), Maroc rural, laissé pour compte. Contrôler ou développer, ce dilemme pourrait tout aussi bien s'appliquer au système éducatif ("la catastrophe de l'enseignement"), en dépit d'un continuum du discours et de l'entreprise réformiste dans ce secteur.

Monde arabe - Maghreb Machrek
La Documentation Française
29-31 quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07

POLITIQUE AFRICAINE

N° 74, Juin 1999

Espaces publics municipaux

La précédente édition sur la ville (n° 17, 1985) faisait le constat de l'impuissance des États et de leur incapacité à imaginer le devenir de leurs grandes villes dans un moyen terme. Puis la conférence Habitat II, en 1996, démontra l'émergence de nouveaux acteurs socio-économiques, culturels ou politiques. Par le déplacement des agents principaux de ces institutions municipales (le maire) en *city manager*, les questions municipales changent de registre. A l'approche technique est nécessairement adjointe une visée politique et la définition d'enjeux : la *gestion urbaine sera considérée comme la réponse du pouvoir aux attentes antagonistes des citoyens*. L'exemple namibien est à ce sujet révélateur : le maintien des institutions municipales actuelles tient désormais dans leur capacité à apporter une réponse satisfaisante aux transformations du pays et de la société, même si paradoxalement toute *collectivité urbaine a désormais vocation à devenir municipalité*. Mais ces exemples nous montrent aussi la nette dissociation entre *espace public* et *espaces de pouvoirs*. Non seulement au Maroc, où l'insertion des notables locaux comme *puissants* permet de douter de la constitution de celui-ci, mais l'analyse des liens, dans 4 communes du Sénégal, entre l'histoire d'une idée municipale et celle des privilèges politiques montre aussi que cet espace public se logerait au cœur des allégeances communautaires héritées de la Révolution française. Principalement considéré comme une source de rentes et de mainmise sur la ville, cet espace resterait un lieu d'affrontements entre différentes communautés, un discours étatique de la *normalité* et des catégories fluctuantes acteurs/individus. La question sous-jacente à ce dossier devient celle-ci : sans politisation, un *espace public municipal* peut-il exister ? La *piste de recherche*, intitulée "la rencontre coloniale", propose une nouvelle lecture de ces *guerres des sens et de représentations* contenues dans la dimension idéologique de la colonisation, sur les lieux même où, au quotidien, se déroulent les *rencontres coloniales* : les cuisines, les chambres et les habits, autant que le projet missionnaire et ses notions de travail et famille. Enfin, un retour sur "l'affaire Zongo" nous rappelle la dure cohabitation entre Pouvoir et journalisme en Afrique.

Centre d'études juridiques et politiques
du monde africain
9, rue Malher, 75181 Paris Cedex 04
politique.africaine@univ-paris1.fr

SÉLECTION DES DERNIERS LIVRES REÇUS À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'IRMC

AL-FARABI, Abû Nasr. - *L'harmonie entre les opinions de Platon et d'Aristote* : texte arabe et traduction / Fawzi Mitri Najjar, Dominique Mallet. - Institut français de Damas, 1999 - 223 pages.

Dans cette nouvelle éditions bilingue, nous retrouvons un texte qui cherche à démontrer que les opinions de Platon et d'Aristote non seulement ne sont pas contradictoires, mais ne s'opposent pas non plus à la Loi révélée de l'Islam. Ce traité du X^{ème} siècle prend au fil des pages la forme d'une véritable défense de la philosophie.

ALAYA Hachemi - *Les nouvelles règles du jeu économique en Tunisie. Principes et mécanismes de l'économie de marché* - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 1999 - 601 pages.

Cet ouvrage est conçu pour guider les étudiants de premier cycle dans leur initiation à l'économie. C'est un outil de travail complet pour tous ceux qui souhaitent comprendre les principes et les mécanismes de l'économie, illustrés par l'exemple tunisien.

BELAJOUZA M., et ROMDHANE M. N. - *Les Étudiants. Leurs études et leur vie* - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 1999 - 159 pages.

Alors que la Tunisie se prépare à une croissance rapide des effectifs de ses universités, voici les résultats d'une enquête quantitative lancée en 1997 par le ministère de l'Enseignement Supérieur tunisien auprès des étudiants. Perception des études, vie et santé des étudiants sont abordées très en détail dans ce rapport de synthèse.

BELAID Néjib - *Autonomie locale et mutations récentes dans les finances municipales* - Tunis : Centre de Recherches et d'Études Administratives, École Nationale d'Administration, 1999 - 511 pages.

Cet ouvrage est la publication d'une thèse soutenue en 1998, qui fait le point sur le système de financement local en Tunisie. La décentralisation ne peut être effective qu'à condition d'assurer une autonomie financière aux collectivités : l'auteur présente ici les failles du système, et les réformes qu'il faut envisager.

Commission européenne. - *Vers une stratégie européenne d'aménagement intégré des zones côtières (AIZC) : principes généraux et options politiques.* Document de réflexion. - Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 1999. - 32 pages.

Un document qui doit servir de base à un débat européen sur l'aménagement des zones côtières. Il s'appuie notamment sur les 35 projets locaux et régionaux en cours dans l'UE. Information, concertation et participation apparaissent une fois de plus comme les clefs d'une gestion équilibrée.

DAOUD, Zakya. - *Abdelkrim une épopée d'or et de sang* - Paris : Séguier, 1999 - 457 pages.

Si l'épopée semble romancée, c'est le fait de l'histoire elle-même, non de son traitement par l'auteur. Car l'œuvre d'Abdelkrim a de quoi impressionner : en 1921 il défait l'armée espagnole à la tête d'une troupe de paysans et fonde dans le Rif un État moderne qui menacera jusqu'à sa chute en 1926 l'ordre établi par les puissances coloniales.

DAVID, Jean-Claude. - *La Suwayqat 'Alî à Alep*, avec la collab. de Fawzi Baker, Thierry Grandin, Mahmoud Hreitani - Institut français de Damas, 1998 - 200 pages.

Dans cet ouvrage très illustré architecture, histoire, analyse socio-politique et économique sont mêlés pour offrir une vision dynamique de ce qu'a été et ce qu'est la Suwayqat 'Alî, quartier inséparable du contexte urbain d'Alep.

DJEFLAT Abdelkader (Dir.) & LAHLOU Mehdi (Dir) - *Technologie, transition et stratégies de développement au Maghreb* - Rabat : Maghtech, 1998 - 216 pages.

Laissé de côté par des décideurs pressés par l'urgence des ajustements économiques et de problèmes sociaux, l'innovation technologique est, dans les pays du Maghreb, le fait d'individualités qui s'expriment hors des circuits officiels. Ces actes de la 2^{ème} conférence internationale Maghtech'96 apportent une note d'optimisme dans un tableau bien sombre.

ETIENNE, Bruno - *Une grenade entrouverte.* - La Tour d'Aigues : L'Aube, 1999 - 421 pages.

Un essai d'anthropologie biographique, avec ce style bien propre à Bruno Etienne, qui mêle ici son travail sur le monde arabe à son enfance provençale, ou encore à sa pratique du karaté.

Frontières : actes du colloque organisé par le Département de français les 8, 9 et 10 mai 1992 - Université de Tunis I, 1994 - 366 pages.

Une rencontre de diverses disciplines autour d'un concept polysémique, tout à la fois limite, passage, lieu de rencontre, obstacle, éclairé ici par un appel à la philosophie et la littérature.

La gestion des entreprises : contextes et performances : actes du colloque organisé les 28, 29 et 30 nov. 1996 par la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Sfax / dir. Riadh Zghal - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 1998 - 252 pages.

Dans un contexte de recul de l'État, l'entreprise apparaît comme l'agent principal de croissance et de création d'emplois. Mais cette étude démontre que ses activités sont loin de n'être conditionnées que par des facteurs économiques ; le contexte social où se mêle formel et informel, la rationalité et le relationnel est aussi capital pour les entreprises des pays en développement.

IVRES REÇUS

Mc GUINNESS, Justin. - *Morocco handbook.* - Bath : Footprint handbooks, 1999 - 560 pages.

Un guide en anglais bien construit et très bien illustré. Sans doute une alternative salubre aux guides français qui peinent à se renouveler.

IBN AL-LABBANA, HADJADJI, Hamdane. - *Ibn al-Labbâna : le poète d'al-Mu'tamid, Prince de Séville ou le symbole de l'amitié.* Paris : El-Ouns, 1997 - 172 pages.

Hamdane Hadjadji a réuni ces poèmes comme on répare une erreur, car cette édition bilingue présente pour la première fois les vers du poète andalous Ibn al-Labbâna, précédés par une intéressante biographie.

KIRMAN, Alan, DAHL, Mogens - *Economic research in Europe* - Florence : European University Institute, 1996 - 202 pages.

Un état des lieux de la recherche économique en Europe, mené par des chercheurs de l'Institut Européen de Florence, analysée par domaine de recherche et par pays.

LAGHMANI, Slim - *Eléments d'histoire de la philosophie du droit : le discours fondateur du droit. T. 2 : La modernité, l'Etat et le droit.* - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 1999 - 305 pages.

Dans ce deuxième tome, l'auteur poursuit son travail historique par l'étude du dépassement des théories du droit naturel, parallèle au développement de l'Etat et du droit international portés par un discours volontariste et positiviste.

MABROUK, Alia - *Puissant par la gloire : Génésic roi des vandales. Récit historique* - Paris : Entre-ligne, 1998 - 190 pages.

Histoire romancée ou roman historique, cet ouvrage retrace la conquête au V^{ème} siècle de Carthage et de l'Afrique par des barbares venus du Nord.

MARZOUKI, Samir. - *Etude comparée de l'Enfer de Dante et de l'Épître du pardon d'Abû-l-'Alâ Al-Ma'arrî* - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 1999 - 247 pages.

Ce petit ouvrage est en fait l'édition d'un cours professé par Samir Marzouki à Tunis. Au travers des deux œuvres étudiées, l'Enfer de Dante et l'Épître du pardon d'Abû-l-'Alâ Al-Ma'arrî, c'est à une initiation à la littérature comparée que nous sommes ici invités.

MOKADDEM, A., BOUISRI, A. - *Objectifs démographiques et stratégies contraceptives.* - Alger : CENEAP : FNUAP, 1998 - 104 pages.

Une étude détaillée de l'évolution de la population algérienne éclairée par l'analyse des pratiques de contraceptions. Une part importante est consacrée aux perspectives d'évolution.

EL MOUNTASSIR, Abdallah. - *Initiation au tachelhit, langue berbère du sud du Maroc = Ra nsa-wal tachelhit.* - Paris : Langues & Mondes - L'Asiatique, 1999 - 189 pages + 1 cassette audio.

Une méthode d'apprentissage de cette langue qui compte aujourd'hui plusieurs millions de locuteurs.

Les politiques d'immigration et d'intégration au Canada et en France : analyses comparées et perspectives de recherche : actes du séminaire tenu à Montréal du 20 au 22 mai 1998 - Ministère de l'emploi et de la solidarité de la France : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1999 - 540 pages.

Ces actes présentent dans un gros volume agréablement présenté un état des lieux des connaissances sur l'immigration en France et au Canada. Des thèmes comme les enjeux et évaluation des politiques, les méthodes de dénombrement, la scolarisation des populations, l'insertion professionnelle mais aussi l'intégration au quotidien sont abordés.

TOELLE, Heidi. - *Le Coran revisité : le feu, l'eau, l'air et la terre.* - Institut français de Damas, 1999 - 288 pages.

Une analyse très fouillée de la cosmogonie coranique, éclairée par les sciences humaines. L'univers y apparaît - comme dans toute vision indo-européenne - articulé autour des quatre éléments, organisés par quelques oppositions fondamentales liées aux cinq sens de la perception humaine.

La Tunisie du nord : espace de relations. Actes du 2^{ème} colloque du département de géographie. 14, 15 et 16 décembre 1995 - Université de Tunis I, 1999 - 492 pages

La confrontation des points de vue de géographes, d'agronomes et d'historiens a ici pour but de saisir la dynamique de cet espace dominant tant économiquement que politiquement en Tunisie. La division latitudinale du pays, dictée par les caractères naturels de l'espace, reste essentielle, mais s'estompe face au développement différencié entre la frange littorale et l'espace intérieur, et le développement concentrique autour de Tunis.

ZOUGGARI, Ahmed et LOPEZ GARCIA, Bernabé - *Répertoire des chercheurs sur le Maroc méditerranéen* - Rabat : Consejería Cultural y de Cooperación, 1999 - 115 pages.

Un outil de coopération entre les chercheurs travaillant notamment dans le nord du Maroc. Il recense par ordre alphabétique les chercheurs en sciences sociales et humaines intéressés, précisant leurs axes de recherches et leurs publications, dans le but de faciliter le travail en réseau et la constitution d'équipes transnationales.

TELEMME

*Temps, Espaces, Langages,
Europe Méridionale, Méditerranée*

CNRS-Université de Provence
Maison Méditerranéenne
des Sciences de l'Homme
5, rue du Château de l'Horloge - BP 647
13094 Aix-en-Provence Cedex 2
E-mail.: telemme@mms.univ-aix.fr

Unité Mixte de Recherche pluridisciplinaire, TELEMME a été créée en 1994 dans le sillage du GDR 97 Nord-Méditerranée fondé en 1986.

Son sigle, TELEMME, résume les grands champs de recherche et l'aire géographique de l'unité. Il est l'abréviation de : Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale-Méditerranée. Cet espace géographique s'étire de Gibraltar à Salonique et sa datation chronologique remonte du XII^{ème} siècle jusqu'à nos jours. Réunissant des historiens, des géographes, des ethno-linguistes et des spécialistes d'anthropologie urbaine, elle est dirigée par Gérard Chastagneret, professeur d'Histoire à l'Université de Provence.

En juin 1999, TELEMME regroupe environ 150 personnes (8 chercheurs CNRS, 56 enseignants-chercheurs dont 27 habilités à diriger des recherches, 9 jeunes chercheurs statutaires et 90 doctorants). Il est également le laboratoire d'accueil de 3 DEA.

Les champs de recherche en histoire sociale sont représentés dans des programmes communs. Pour les quatre années à venir, 5 programmes portent sur :

1. L'espace : villes et territoires en Méditerranée (18^{ème}-20^{ème} siècles), coordonnateur : Roland Courtot.

Ce programme réunit des géographes, des spécialistes de l'urbain et des historiens. Il est fondé sur la comparaison des urbanisations successives. Il réunit trois groupes de recherche : Mutations politiques et mutations urbaines (Nicole Girard, Brigitte Marin), Structures et gestion des espaces périurbains non construits (Claudine Durbiano), Dynamiques locales et logiques globales dans les évolutions et les transformations territoriales des espaces de tourisme et de loisirs (Gérard Richez).

2. Le politique : formes de domination et contestations. Le pouvoir local à l'épreuve des crises, coordonnateur : Jean-Marie Guillon.

Ce programme a pour objet une étude pluridisciplinaire de la diversité et des convergences des cultures méditerranéennes. Il compte quatre groupes de recherche : *Sources et expressions du pouvoir politique (Moyen Age-Temps modernes)* (Laure Verdon,

Jean-Paul Boyer), *Les formes de conflictualité en milieu urbain (XIX^{ème}-XX^{ème})* (Wolfgang Kaiser), *Le temps des révolutions (fin XVIII^{ème}-première moitié XIX^{ème})* (Christine Peyrard), *Pouvoirs et contre-pouvoirs des années trente à nos jours* (Jean-Marie Guillon, Robert Mencherini).

3. Religion et pouvoir, coordonnateur : Gabriel Audisio.

Ce programme est axé autour de 3 thèmes : le pouvoir religieux ou le pouvoir dans la religion, les relations entre le pouvoir religieux et les autres pouvoirs, la religion du pouvoir.

4. Les représentations, coordonnateurs : Régis Bertrand et Jean-Noël Pelen.

Ce programme étudie la culture en Europe méridionale à travers ses représentations figurées, corporelles et mentales. Il comprend quatre groupes de recherche : *Images, imaginaires et scénographies* (Bernard Cousin, Maryline Crivello, Christiane Villain-Gandossi), *Les enjeux du langage dans l'espace provençal* (Jean-Claude Bouvier), *La production du récit collectif* (Jean-Noël Pelen), *Le corps, la maladie, la mort* (Régis Bertrand, Anne Carol).

5. Les élites : les élites en Europe méridionale (18^{ème}-20^{ème} siècles), coordonnateurs : Paul Aubert et Gérard Chastagneret.

Réflexion sur les stratégies internes et externes des élites de l'Europe méditerranéenne autour de trois groupes : *Rôle des élites, pratiques culturelles, formes du débat social, enjeux de l'engagement politique* (Paul Aubert, Pierre Géral), *Elites, entreprises et action sociale (XIX^{ème}-XX^{ème})* (Roland Caty), *Stratégies économiques et espaces en Méditerranée (XVIII^{ème}-XX^{ème})* (Olivier Raveux).

À l'intérieur de ces programmes, les groupes de travail qui se sont formés sur des thématiques coordonnées constituent la base de production de la recherche. L'unité soutient également, avec d'autres formations, deux programmes transversaux : *Femmes-Méditerranée* (coordinatrices : Geneviève Dermenjian et Martine Lapiéd) et *Techniques et sociétés* (responsable : Georges Comet).

La publication bi-annuelle, *Rives nord-méditerranéennes*, est le lieu d'expression de compte-rendus de travaux collectifs et de journées d'étude et d'ateliers de jeunes chercheurs. Onze numéros sont parus dans une première série et deux dans une seconde. Les derniers numéros ont été consacrés aux thèmes suivants : *Stéréotypes* (n°10, 1^{ère} série), *Religion et identité* (n°11, 1^{ère} série), *Partis et pouvoir local* (n°1, 2^{ème} série), *Mutations politiques, mutations urbaines* (n°2, 2^{ème} série).

Le bulletin d'informations trimestriel *TELEMME infos* présente les thématiques de travail du laboratoire, une liste de séminaires et diverses informations.

APPELS À CANDIDATURE 1999

Bourses de recherche de l'IRMC Année 2000

L'IRMC met à la disposition des formations doctorales françaises dix bourses de recherche d'un montant de 300 Dinars tunisiens. La sélection sera faite sur examen des projets de recherche.

Critères d'attribution

- Etre inscrit en DEA ou en thèse dans l'une des disciplines des sciences humaines et sociales (anthropologie, démographie, droit, économie, géographie, histoire, politologie, sociologie...)

- Développer une problématique scientifique dans une perspective comparatiste et régionale à l'échelle maghrébine.

- Mener une recherche nécessitant des enquêtes de terrain ou un travail d'archives en Tunisie. Pour toute enquête de terrain, il est nécessaire d'obtenir, au préalable, l'accord des autorités compétentes. La présentation du dossier de demande d'autorisation doit être faite 4 mois avant la date prévue du séjour en Tunisie.

Candidature

Une lettre de candidature, accompagnée d'un *curriculum vitae*, d'un argumentaire de la thèse (mentionnant les lieux où les enquêtes devraient être effectuées), doit être transmise par le directeur de recherche ou le responsable de la formation doctorale : **avant le 15 janvier 2000**

Adresse

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC), Ambassade de France en Tunisie a.b. s. Valise diplomatique, 128 bis rue de l'Université, 75 351 PARIS 07 SP

ou Monsieur le Directeur de l'IRMC,
20 rue Mohamed Ali Tahar, 1002 Tunis
tél. : (216-1) 796-722 - fax : (216-1) 797-376
E-mail : irmc@planet.tn

FORMATIONS DOCTORALES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN TUNISIE

Un *guide des diplômés de troisième cycle*, édité par la direction générale du ministère de l'Enseignement supérieur, regroupe par institution et par spécialité l'ensemble des DEA, doctorats, habilitations universitaires, DESS et CESS dispensés dans l'Université tunisienne pour l'année 1999/2000. Un nombre croissant de diplômés de troisième cycle est mis en place au sein de l'Université tunisienne, la plupart des formations débouchant sur un doctorat pour répondre à la demande de formation d'enseignants-chercheurs, spécialistes en sciences sociales et humaines. Les conditions particulières d'admission sont à demander à l'institution de rattachement. L'autorisation d'inscription, en vue de préparer un DEA ou un DESS, est généralement accordée par une commission spéciale aux détenteurs d'une maîtrise obtenue en moins de 5 ans ou d'un diplôme reconnu équivalent.

La rubrique "Etudes doctorales" présentera au fil des numéros suivants les nouvelles formations doctorales mises en place ces dernières années dans l'Université tunisienne.

Rencontre Jeunes Chercheurs Projet MOST/IRMC

Sociétés rurales et mondialisation dans les pays méditerranéens
Tunis, 4, 5 et 6 mai 2000

La Rencontre de Jeunes Chercheurs que l'IRMC organise dans le cadre du programme MOST, en mai 2000 à Tunis, aura pour thème les effets de la mondialisation sur les dynamiques à l'œuvre au sein des sociétés rurales des différents pays méditerranéens. Qu'elle soit comprise comme une rupture avec les évolutions passées ou comme un simple approfondissement de processus antérieurs de recomposition, la mondialisation affecte l'ensemble des sociétés. Son impact diffère, cependant, selon qu'elles se situent au nord ou au sud de la Méditerranée, et à l'intérieur de chacune d'entre elles. La société rurale n'échappe, ni à ces recompositions internes, ni à la redéfinition des relations qu'elle entretient avec la communauté nationale. Cela concerne, non seulement les systèmes productifs et les choix de production, mais aussi l'identité, dans ses aspects culturels et politiques, les liens aux terroirs comme la relation aux différents pouvoirs.

Le programme MOST/IRMC dans lequel s'inscrit cette rencontre doctorale privilégie le comparatisme, grâce à l'observation des dynamiques des sociétés rurales des deux rives. Dans la même logique, l'organisation en ateliers devrait permettre à de jeunes chercheurs, originaires des différents pays méditerranéens, de confronter leurs approches et de partager leurs connaissances.

Les conditions de participation, modalités de travail et d'autres informations sont disponibles sur le site de l'IRMC (<http://cyber-espace.com/irmc/>).

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de l'IRMC et doivent être retournés avant le 15 février 2000.

Soutenances de thèse des allocataires de l'IRMC :

- **Myriam Catusse** : *"Construction de l'ordre politique au Maroc. L'entrée en politique des entrepreneurs"*, thèse de doctorat en sciences politiques sous la direction de Jocelyne Cesari à l'Université d'Aix-Marseille III et soutenue le 4 octobre 1999

- **François Siino** : *Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine. Contribution à une analyse de la politique scientifique tunisienne (1956-1996)*, thèse de doctorat dirigée par Ahmed Mahiou et soutenue le 28 octobre 1999 à l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille, Institut d'Etudes Politiques

- **Nora Lafi** : *"Tripoli de Barbarie, Histoire sociale et urbaine au XIXe siècle"*, thèse de doctorat en histoire sociale à l'Université d'Aix-Marseille sous la direction de Robert Ilbert, soutenance le 13 décembre 1999.

Création du Centre d'Information Scientifique et Technologique

Un nouveau Centre d'information scientifique et technologique vient d'être créé. Ce Centre (organisé par le décret n° 99-2241 du 11 octobre 1999) a pour mission principale de collecter, traiter et diffuser la production et les résultats de la recherche scientifique en sciences humaines et sociales comme en sciences exactes et en développement technologique entreprise en Tunisie ou portant sur la Tunisie. La particularité de ce Centre est de développer et d'actualiser des banques et bases de données et de les mettre à la disposition de tout utilisateur par les supports technologiques appropriés, entre autre par leur diffusion en ligne et leur implantation sur les réseaux internationaux dont Internet.

RAPPELS

4-6 octobre 1999
CASABLANCA
Espace euro-méditerranéen formation, coopération et développement

Séminaire organisé par la Fédération des AEFTI en partenariat avec la Commune Urbaine du Maârif et la Confédération Démocratique du Travail (CDT)
Secrétariat du séminaire : KameI JENDOUBI
Fédération des AEFTI
16, rue de Valmy
93100 Montreuil
Tél. (1) 42 87 02 20
Fax (1) 48 57 58 85
Abdelmaksoud RACHIDI
Communauté urbaine de Maârif
Avenue Anoual, Boulevard Anoual - Casablanca
Tél. / Fax. 212 2 82 63 06

14 octobre 1999 **PARIS**
Maroc : les trois morts du roi

Séminaire de recherche organisé par le Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI)
Contact : Karolina Michel
4, rue de Chevreuse
75006 Paris
Tél. (1) 44 10 84 84
Fax. (1) 44 10 84 50
info@ceri.sciences-po.fr

14 octobre 1999 **TUNIS**
Les traditions des études sur l'orient et le Maghreb arabes dans les sciences russes

Conférence organisée par le Centre russe de la culture et des sciences
34, avenue de la Liberté
1002 Tunis
Tél. 785 598 / 780 953

25-26 octobre 1999 **PARIS**
Aux rivages des Syrtes : la Libye espace et développement, de l'Antiquité à nos jours

Colloque organisé par l'Université paris IV-Sorbonne, l'Académie des Études Supérieures et de la Recherche Économique (Tripoli), l'Université Paris VII et le CHEAM
Coordinations : André LARONDE
Université Paris IV
18, rue de la Sorbonne
75230 Paris Cedex 05
Tél. (1) 40 46 32 17
Fax. (1) 40 46 25 59

ou
Salah IBRAHIM et
Abdelhamid NAIMI
Académie des Études Supérieures et de la Recherche Économique Tripoli
Tél. (218) 21 490 7990
Fax. (218) 21 490 2146

1er-3 novembre 1999
TUNIS
Villes et solidarités en Méditerranée occidentale à l'époque moderne et contemporaine

Colloque organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Coordination : (FSHS)
94, Boulevard du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél. 560 950/560 840/560 932
Fax. 567 551

19-21 novembre 1999
HAMMAMET
Communication et Famille Deuxième colloque du groupe d'études systémique

Coordination : Noureddine KRIDIS
Département de Psychologie
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Boulevard du 9 avril 1938
1007 Tunis
Fax. 216 1 567 551

22-24 novembre 1999
TIMINOUN (Algérie)
Quel avenir pour l'anthropologie en Algérie ?

Colloque international organisé par le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC)
Coordination : Adel FAOUZI
CRASC
Cité Bahi Ammar Bloc A
N°1 Es-Sénia Oran BP 1955
Oran El M'naouar 31000
Tél. (213) 6 41 97 83/33 86 32
Fax. (213) 6 41 97 82
crasc@elbahia.cerist.dz

25-27 novembre 1999 **TUNIS**
Le droit de la famille à la fin du 20ème siècle
Colloque organisé par l'Association Tunisienne de droit privé et la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

27-28 novembre 1999
STRASBOURG
Autres cultures, autres revues, salon organisé dans le cadre de "Strasbourg Méditerranée", par Ent'revues, 9 rue Bleue, F-75009 - Paris
Tel : (33) 1 53342323
Fax : (33) 1 53342300
Info@entrevues.org
www.entrevues.org

28-29 novembre 1999

HAMMAMET
Familles et Sociétés autour du bassin méditerranéen entre construction d'un savoir anthropologique et stéréotypes

Table ronde organisée par le Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales (CERES)
Coordination : CERES
23, rue d'Espagne
1000 Tunis
Tél. 322 994
Fax. 324 811

1er décembre 1999

SOUSSE
Temps, espace et représentation
Séminaire organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de sousse

Coordination : A. MRABET
BP 547
4023 Sousse
Tél. 216 3 301 801/300 800
Fax. 216 3 301 903

ANNONCES

2-4 décembre 1999

TUNIS
Paradigmes, méthodes et contextes

Premières journées de la recherche en sciences de gestion
Coordination : Revue Tunisienne des Sciences de Gestion
6, rue des entrepreneurs
BP 45
2035 Tunis Carthage
Tél. 701 018/ 701 1 40
Fax. 701 270
wafa.khlif@iscae.mu.tn ou
karim.benkahla@esct.mu.tn

25-27 janvier 2000
GHARDAIA (Algérie)
Mondialisation et modernisation des entreprises

Colloque organisé par le Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD)
Coordination : CREAD
Rue Djamel Eddine El Afghani
BP n° 197
El Hammadia Bouzaréah
Alger
Tél. 213 2 94 12 72/94 11 74
Fax. 213 2 94 17 16

APPELS À CONTRIBUTION

1-4 mars 2000 **TUNIS**
Les communautés méditerranéennes de Tunisie

Colloque international organisé par l'unité de Recherches Histoire et Mémoire de l'Université de Tunis I
Contact : Habib Kazdaghli
Unité de Recherche : Histoire et mémoire,
Faculté des Lettres, 2010
Manouba, Tunisie
Fax : (216) 2 270 278
kaz.habib@planet.tn

Mars 2000 **KAIROUAN (TUNISIE)**

Sémiothiques du désert
Colloque international organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Raqqada (Kairouan)

2-3 mars 2000 **TOULOUSE**
1er Colloque des Jeunes Arabisants

organisé l'Université Toulouse le-Mirail
Contact : M. Quitout
Université Toulouse le-Mirail, 5 allée A. Machado,
UFR langues étrangères,
F-31058 Toulouse Cedex 1
Tel : (33) 5 62141987
Fax : (33) 5 61504152

16-18 avril 2000 **ALGER**
Politiques technologiques et Développement sectoriel au Maghreb : Cas de l'eau et des nouvelles technologies

Conférence internationale organisée par le réseau MAGHTECH
Contact : Abdelkader Djeflat
Faculté des sciences économiques et sociales USTL,
59655 Villeneuve d'Ascq
Tel : (33) 3 20 33 71 03
Fax : (33) 3 20 43 66 55
abdelkader.djeflat@univ-lille.fr

18-19 mai 2000 **FLORENCE**
L'application des politiques environnementales européennes dans les États du Sud

Atelier de travail organisé par le Centre Robert Schuman, European University Institute, Via dei Roccettini, I-50016 San Domenico di Fiesole, Italie
Contact : Dr Tanja A. Börzel
Coordinator for Environmental Studies
boerzel@datacomm.iuc.it

Compte-rendu du colloque

"Public et privé en Islam. Le statut du religieux dans les sociétés contemporaines du Maghreb et du Moyen-Orient"

(Casablanca, 6-8 octobre 1999).

Co-organisé par l'IRMC de Tunis, le CEDEJ du Caire, le CESH de Rabat et la Fondation Al Saoud de Casablanca, avec le soutien du Ministère français de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et du Laboratoire URBAMA de Tours, le colloque sur le thème du public et du privé s'est tenu au siège de la Fondation Al-Saoud à Casablanca.

Il a réuni une vingtaine de chercheurs de différentes disciplines des sciences sociales, provenant du Maghreb, du Moyen-Orient et d'Europe.

La problématique portait sur l'examen des pratiques, des conduites, des discours et des représentations qui se réfèrent à l'islam - au sens de religion - dans les sociétés contemporaines du Maghreb et du Moyen-Orient. Un tel choix avait pour objectif de comprendre les enjeux des institutions, des groupes sociaux et des individus dans les processus de continuité, de changements sociaux et de résistances aux changements.

De facture nouvelle et insuffisamment analysé, le thème du public et du privé en Islam - au sens de religion, de culture et de civilisation - a permis la confrontation des points de vue, à partir d'objets empiriques et d'approches théoriques de nature à éclairer autrement les dynamiques de l'Islam contemporain, en ne manquant pas d'interroger la notion même d'islam ainsi que ses usages théologiques, politiques et scientifiques.

Trois axes thématiques ont été privilégiés : les gestions publiques et les reproductions de l'islam, les autorités publiques et les libertés individuelles en Islam et les espaces publics et privés en Islam. Le premier axe a permis de distinguer entre gestion étatique et gestion communautaire du religieux à partir du cas tunisien analysé par Jean-Philippe BRAS, qui a porté son attention sur l'administration des affaires du culte et le rapport État et religion, mais aussi du cas marocain présenté par Mohamed TOZY qui repère les logiques de prestation et de contrôle à l'œuvre lors des pèlerinages en l'honneur des saints ou dans les "campings islamiques" gérés par les islamistes. Au Moyen-Orient, l'émergence de nouvelles relectures du *fiqh* comme celle de Gamâl al-Banna traduit, selon Mustapha KHAYATI, une volonté récente de prédication par le biais de l'instrumentalisation de la culture moderne au profit de la consolidation de l'autorité de l'islam. A ce niveau, le débat a porté sur les fonctions de la médiation religieuse en islam et de la langue vernaculaire dans les pays arabes, sur les liens entre religion officielle et religion populaire et sur les rapports entre le sacré et le profane, sans oublier le statut et les enjeux des sciences sociales quand elles abordent le phénomène religieux en pays d'islam.

La seconde séance a été d'abord l'occasion, pour Jean-Noël FERRIÉ, de critiquer les usages habituels et mécaniques de l'idée habermasienne de l'espace public intimement lié à l'espace publicitaire et de repenser la notion de règle à l'occasion du jeûne de Ramadan en formulant des hypothèses sur la moralité d'État au Maroc. De son côté,

Lamia RADJ a brossé un tableau de l'aristocratie palestinienne des deux rives du Jourdain à partir de l'histoire des familles anciennes qui développent une stratégie de non-visibilité publique par opposition aux autres groupes de la diaspora. Du coup, l'articulation public/privé se fonde sur un quiproquo et un jeu de rôle changeant et intéressant à relever.

Toujours dans le cadre de ce second axe, la censure des mœurs a été l'objet de deux communications portant, l'une, sur l'Algérie du XX^e siècle, des Jeunes Algériens aux islamistes, analysée par Omar CARLIER, et l'autre, sur la fonction répressive de *Mezwar* au Maghreb présentée par Mohamed KERROU. Les deux approches ont permis de mesurer la puissance des symboles et le lien entre morale et contrôle politique et social de l'espace public mais aussi du domaine privé quand il est publicisé.

La troisième séance fut ouverte par Jocelyne DAKHLIA qui analysa le harem de Moulay Ismail comme détournement servant à mieux appréhender la domination masculine au sein du fameux séraï. La critique des logiques internes des sources des chroniqueurs et des voyageurs l'amène à reconsidérer ce monde non clos du harem en l'interrogeant à partir d'une problématique politique. De son côté, Abderrahman LAKHSASSI s'intéressa à la poésie religieuse berbère, à travers l'itinéraire de Lhaj Belald, en montrant comment interfèrent la culture populaire avec la culture savante à travers cette littérature d'édification (*adab al-wacdh*) agencée en vue de rappeler les limites de Dieu (*hudûd Allâh*) et de tracer en filigrane l'espace moral de la vie commune. Pour sa part, Mohamed GHOMARI s'est attaché à montrer, en architecte praticien, le lien entre représentations et pratiques sociales dans la production d'un espace public limitrophe valorisant le religieux et le communautaire dans une Algérie où les citoyens ont tendance à s'appropriier et à modeler les espaces urbains collectifs.

La fin de cette dernière séance a été l'occasion d'une discussion générale permettant autant aux présidents de séance (Jean-Charles DEPAULE, Pierre-Robert BADUEL et Abdelkader ZGHAL), ainsi qu'aux différents intervenants de reprendre et reconsidérer les notions d'espaces publics et d'espaces privés à partir des normes locales, berbères et arabes, et à interroger sur un mode critique les concepts de religieux et de sécularisation, toujours à partir des réalités socio-historiques.

Interventions et débats ont été précédés par une séance inaugurale dirigée par Hassan RACHIK avec deux conférences introductives aux travaux du colloque.

La première, celle de l'islamologue Mohamed ARKOUN, a insisté sur la nécessité de dépasser les manières classiques de traiter de l'islam de même que l'urgence de rompre avec la surimposition de concepts et de problématiques ayant émergé dans des contextes culturels particuliers. A ce titre il propose, dans un souci méthodologique, de repenser le phénomène religieux dans un contexte de mondialisation et de ne pas succomber à la tentation de définir à l'avance les concepts de public et de privé mais de les aborder à partir d'analyses appliquées et situées.

La seconde, celle de l'anthropologue Anton BLOK, a traité de l'émergence dès la fin du Moyen Age européen d'une sphère privée détachée de la sphère publique et tournée vers le souci de soi par le biais de pratiques et de

rituels quotidiens. Il s'agit de la naissance, en coulisse, de la notion anglo-saxonne de *privacy* avec ce qu'elle implique d'autonomie individuelle, d'émergence de l'intimité et de différenciation entre le privé et le public. Une telle évolution historique a été assimilée par Norbert Elias à un processus de civilisation et, par les historiens comme Mumford, De Jong, Le Goff et Muchembled, à l'émergence d'acteurs et d'institutions liés aux villes et aux monastères considérés comme agents principaux des transformations sociales.

Certes, les travaux de ce colloque ont permis de sonder, à la lumière d'un angle de vue nouveau et global, en l'occurrence celui du public et du privé, le présent et le passé des sociétés du Maghreb et du Machrek, structurées par ce qu'il est convenu d'appeler l'islam et interpellées comme les autres sociétés par des logiques où interagissent les exigences des individus-citoyens et les contraintes des communautés et des États-nations.

Cependant, le colloque de Casablanca est à considérer comme un moment de prospection et de sondage de pistes nouvelles qui demeurent à approfondir par un travail plus serré portant sur l'articulation du privé et du public et non pas d'approches traitant tantôt du privé, tantôt du public. C'est à ce prix que la publication des actes du colloque, prévue à partir des communications présentées et approfondies par leurs auteurs ainsi que d'autres contributions, pourrait mettre à la disposition du public un ouvrage de référence. Tel est le vœu et le but des organisateurs de ce colloque qui clôture un programme de recherche associée de l'IRMC consacré aux rapports entre "Islam, sécularisation et mutations culturelles au Maghreb et au Machrek" (1997-1999).

Auteur de : " Les voyages et la connaissance de la langue turque en Europe ", *Istanbul et les langues orientales* : actes du colloque organisé par l'IFEA et l'INALCO, Istanbul, 29-31 mai 1995 ; Paris : l'Harmattan, 1997 ; *Questions d'Orient : frontières et minorités des Balkans au Caucase*, Paris : La Découverte, 1993 ; *Demeures ottomanes de Turquie*, Paris : Albin Michel, 1992

◆ 2^{ème} séance du séminaire annuel de l'IRMC 11-12 février 2000

Etats et groupes sociaux dans le monde musulman
Responsable de la séance : Jean-Philippe BRAS

Intervenants :

- **Mohammed TOZY**, docteur d'Etat en sciences politiques, professeur à l'Université Hassan II

Auteur de : *Monarchie et pouvoir politique au Maroc*, Paris : Presses de Sciences po, 1999 ; *Décentralisation et pratiques locales du développement*, Casablanca : Université Hassan II, 1996

- **Lahouari ADDI**, maître de conférence à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) – Université de Lyon II

Auteur de : *L'Algérie et la démocratie : pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, Paris : La Découverte, 1994

- **Marcel BAZIN**, professeur à l'Université de Reims, directeur de l'Institut d'Aménagement du Territoire et d'Environnement (IATEUR) Reims

Responsable du séminaire :

- **Eric GOBE**, chercheur à l'IRMC
Inscriptions auprès du secrétariat de l'IRMC

Activités de l'IRMC

◆ 1^{ère} séance du séminaire annuel de l'IRMC 21-22 janvier 2000

L'urbain et la réforme de l'Etat

Responsable de la séance : Odile MOREAU

Organisé en collaboration avec Urbascopie, département d'urbanisme, ENAU Tunis.

Intervenants :

- **François GEORGEON**, directeur de recherche au CNRS-URA 1425, Institut d'Etudes turques de Paris 3 ; Centre d'histoire du domaine turc (CHDT-EHESS-Paris)

Auteur de : *Des Ottomans aux Turcs : naissance d'une nation*. Istanbul : Isis, 1995 ; *Vivre dans l'Empire ottoman* ; sous la dir. de F. Georgeon et Paul Dumont, Paris, L'Harmattan, 1997

- **Brigitte MARIN**, maître de conférences, Université Aix-Marseille I, CNRS-UMR 6570, Laboratoire Temps, Espaces, Langages Europe méridionale Méditerranée (TELEMME)

Auteur d'une thèse sur : *Les politiques urbaines à Naples sur XVIII^{ème} siècle* ; " La capitale et les provinces : une dictature économique de Naples ? " in C. Vallat, B. Marin, G. Biondi, *Naples . Démonthifier la ville*, Paris : l'Harmattan, 1998

- **Stéphane YERASIMOS**, professeur des Universités, Université de Paris 8, Institut français d'Urbanisme Théorie des mutations urbaines (TMU) CNRS-URA 1244

Activités du CESH

◆ Lundi 6 décembre 1999

Présentation de deux ouvrages, (Ed. Karthala) : " *Parcours d'intellectuel(le)s maghrébins* ", dirigé par Aïssa Kadri, et " *Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb* ", dirigé par Didier LE SAOUT et Marguerite ROLLINDE et René GALLISSOT, Institut Maghreb Europe.

Conférences s'inscrivant dans le cadre des activités de l'Atelier Villes Marocaines :

◆ Vendredi 14 Janvier 2000

" Villes nouvelles, vie modèle ? Discours, représentations, pratiques dans les périphéries planifiées, (exemples égyptiens, questions marocaines) " Mme Bénédicte FLO-RIN, doctorante à URBAMA, Tours, boursière Lavoisier et chercheuse associée au CESH.

◆ Vendredi 25 février 2000

" Effets sociaux des politiques d'intégration urbaine : le cas des bidonvilles " Mme. Françoise NAVEZ-BOUCHANINE, URBAMA, Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand.

◆ Vendredi 14 avril 2000

" *Religion, politique et ordres urbains* " M. Abderrahmane MOUSSAOUI, Professeur à l'Université d'Oran.

S o m m a i r e

Thèses	3
LES CARTES DANS LE MONDE ARABE COMME REPRÉSENTATIONS DES POUVOIRS LATENTS JEAN-PAUL BORD	
Recherches en cours	11
PROJET SOCIAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA COLONISATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA LIBYE (1938-1940) FEDERICO CRESTI	
Vient de paraître	20
Revue	23
Livres reçus	25
Espaces de recherches	27
Études doctorales	28
Calendrier scientifique	29
Activités de l'IRMC et du CESHS	30

Correspondances donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

المحتويات

تعطي نشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن افكارهم والتعريف بأعمالهم وبيدوتهم. تصنف مدتويات "مراسلات" الى ثلاثة ابواب : "مواقف بحث" و "بحوث بصدد الانجاز" و "اطروحات".	3
يهدف باب "مواقف بحث" الى ابراز اهمية وداثة النقاشات العلمية دول محور معين من ذلال التحليل النقدي المؤاف او تقرير دول بحث في طور الانجاز او مداذا علمية. اما في باب "بحوث بصدد الانجاز" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الاوية اشاريع بحث هم بصدد انجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث او شهادة الدكتوراه او اعمال البحث الجماعية. وفي باب "الاطروحات" تعرض الاطروحات التي وقعت مناقشتها حديثا. يجب ان تركز النصوص المقتردة اهتمامها بهيداني العلوم الانسانية والاجتماعية لبلدان المغرب والعالم العربي الاسلامي وذلك على مستوي دقول الدراسة والتساؤلات الابستمولوجية والمنهجيات المتبعة. توجه "مراسلات" إعتنائها الاول الى الدراسات الميدانية. حتى يتسنى "لمراسلات" ادتوام الشروط التطبيقية النشر واخضاع النصوص التي تتلقاها اقواعد الارسال المعاوماتي يجب ان لا تتجاوز المقترحات 33000 رسزا.	11
	20
	23
	25
	27
	28
	29
	30

أطروحات :

الخرائط في العالم العربي كتعبير

عن تصوّرات السلاطة الخفية

جون بول بور (د)

بحوث بصدد الإنجاز :

المشروع الاجتماعي وتهيئة التراب في إطار

الاستيطان الإيطالي في ليبيا (1938-1940)

فريدريكو كريستي

آخر ما صدر

المجلات

ما ورد علينا من كتب

فضاءات البحث

دراسات مرحلة الدكتوراه

الرزنامة العلمية

أنشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة